

INAUGURATION
DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE

DOM LOBINEAU

3 MAI 1886

RELATION DE LA CÉRÉMONIE
ÉLOGE HISTORIQUE
DE DOM LOBINEAU
PAR A. DE LA BORDERIE
BANQUET — DISCOURS
DOCUMENTS INÉDITS SUR DOM LOBINEAU



NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE
—
M. DCCC. LXXXVI

INAUGURATION

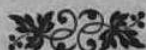
DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE

DOM LOBINEAU

3 MAI 1886



Le Volume sur l'INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ
A LA MÉMOIRE DE DOM LOBINEAU a été tiré à 500 exem-
plaires in-4° vergé pour les Membres de la *Société des*
Bibliophiles Bretons.

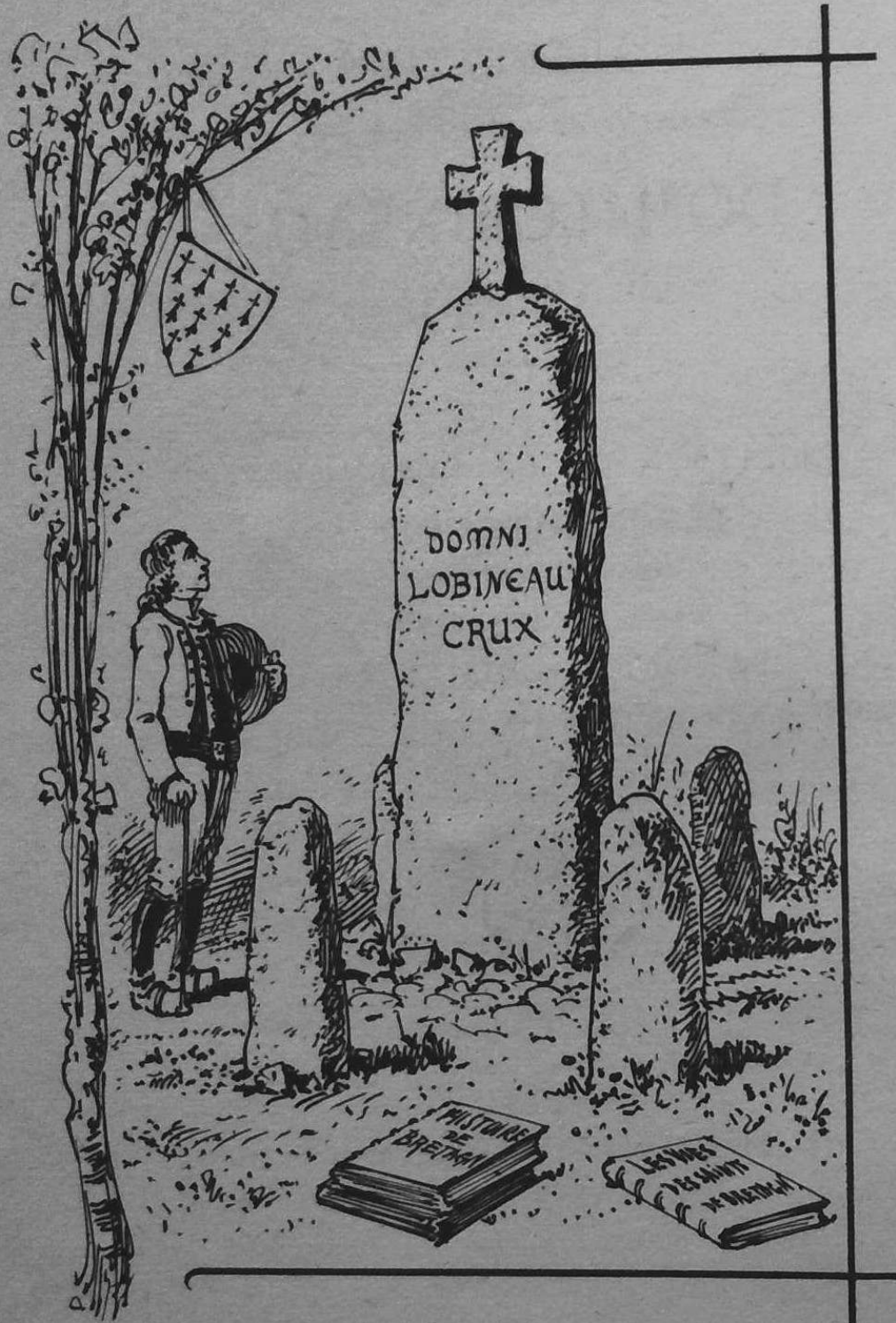


N° 249

EXEMPLAIRE

DE

M. DAMASCÈNE MORGAND.



RR. DD. E. BOUCHÉ, invenit.

Y. HERNOT, sculpsit.

MONUMENT

Erigé à la mémoire de Dom Lobineau

Dans le cimetière de S^t Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord)

INAUGURATION

DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE

DOM LOBINEAU

3 MAI 1886

RELATION DE LA CÉRÉMONIE

ÉLOGE HISTORIQUE

DE DOM LOBINEAU

PAR A. DE LA BORDERIE

BANQUET — DISCOURS

DOCUMENTS INÉDITS SUR DOM LOBINEAU



NANTES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—
M. DCCC. LXXXVI

RELATION

DE

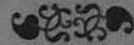
LA CÉRÉMONIE



RELATION

DE

LA CÉRÉMONIE



LE 17 janvier 1725, dom Guy-Alexis Lobineau venait de terminer l'*Histoire de Paris*, que la mort de dom Félibien avait laissée inachevée. Il écrivait à Mellier, maire de Nantes :

« Je suis dans la résolution de prendre
« congé de Lutèce pour me retirer en quelque
« coin de la Bretagne et y planter des choux...
« Peut-être l'ouvrage de la terre me sera-t-il
« moins ingrat que tous ceux dont j'ai enrichi
« le public, dont je n'ai retiré que méconnais-
« sance, lassitude, épuisement et vieillesse.

« Du moins, si je me charge encore de quel-
« que nouveau griffonnage, ferai-je si bien
« mes conditions que je ne serai plus la dupe
« de mon bon cœur. J'aurai pour principe :
« *Tant payé, tant travaillé* ; et du reste, *Comme*
« *je boiron, je diron*. Si l'on me redit le vieux
« proverbe qu'*Un moine n'a besoin de rien*, j'y
« répondrai qu'il n'a pas besoin non plus de
« se charger d'autre travail que de celui que
« comporte son office de moine moinant de
« moinerie... (1) »

C'est bien là, n'est-il pas vrai ? le langage d'un homme de cœur et d'esprit, que les injustices humaines ont blessé, qui sait en tirer la leçon, mais qui ne perd, pour cela, ni la bonne humeur, ni l'amour des Lettres.

Donnant suite à son projet de retraite, dom Lobineau alla demander le repos et la paix à l'abbaye de Saint-Jacut. C'est là qu'il mourut, le 3 juin 1727.

(1) *Correspondance historique des Bénédictins Bretons*, publiée par M. A. de la Borderie, 1 vol. in-8°. — Paris, Champion, 1880, p. 220.



Le 5 novembre 1883, M. le Président de la *Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne*, rappelant à nos confrères réunis à Nantes en séance, les éminents services historiques rendus à la Bretagne par dom Lobineau, ajoutait :

« Non-seulement il n'y a en Bretagne au-
« cun monument qui rappelle le souvenir de
« Lobineau, mais il n'existe pas le moindre
« signe qui marque le lieu de sa sépulture.
« Mort en 1727, à l'abbaye de Saint-Jacut,
« il avait été enterré dans l'église de ce mo-
« nastère, et, cette église ayant été rasée par
« pied lors de la Révolution, on avait cru long-
« temps impossible de retrouver sa tombe.
« — Sa tombe, son cercueil même ont dis-
« paru ; cela résulte des renseignements pris
« sur les lieux. Il y a une dizaine d'années,
« ses restes, exhumés avec un fragment de

« cercueil qui portait son nom, furent inhu-
« més dans le cimetière de la paroisse, sans
« aucune précaution prise pour pouvoir les
« reconnaître ultérieurement. Mais du moins,
« dans l'aire de l'ancienne église abbatiale
« actuellement transformée en jardin, on con-
« naît le point précis d'où ces restes furent
« extraits, et par conséquent le lieu même
« de la sépulture de Lobineau. N'est-ce pas
« pour les Bretons un devoir étroit de recon-
« naissance de consacrer, au moins par une
« croix et une inscription, le coin de terre où
« fut déposé, pour dormir son dernier somme,
« le père de notre histoire ? (1) »

Sur la proposition de M. le Président, la *Société des Bibliophiles Bretons* émit le vœu qu'un monument commémoratif fût élevé sur l'emplacement de la tombe de Lobineau et, pour y contribuer, vota immédiatement une somme de cent francs. Elle chargea son Président de

(1) *Bulletin de la Société*, VII^e année (1883-1884), pp. 35-36.

transmettre ce vœu à qui de droit, c'est-à-dire, en premier lieu, à Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc, l'abbaye de Saint-Jacut étant devenue, depuis cinq ou six ans, la propriété d'une Congrégation religieuse de son diocèse.



Ce vœu se trouvait répondre au projet depuis longtemps formé par M^{gr} Bouché lui-même. Aussi, dès le 29 janvier 1884, M. le Président pouvait-il communiquer à la Société une lettre de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc qui promettait, de la façon la plus gracieuse, son concours pour l'érection du monument projeté (1). En fait, c'est au Prélat qu'en revient le principal honneur : c'est Lui qui a pris la direction de l'entreprise, dessiné le monument, présidé à l'exécution comme

(1) *Bulletin de la Société*, VII^e année (1883-1884), p. 37.

à la mise en place, et supporté presque tous les frais d'une œuvre dont Il a si heureusement accru l'importance et la portée.

De son côté, l'*Association Bretonne*, réunie à Lannion dans son XXVII^e Congrès, vota par acclamation une résolution tendant à ce « qu'un monument commémoratif fût élevé « en l'honneur de dom Lobineau dans le lieu « où il reposa cent cinquante ans. (1) »

Les *Sociétés Archéologiques des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine* s'unirent à celle des *Bibliophiles Bretons* et à l'*Association Bretonne* pour concourir de leurs vœux et de leurs deniers à l'hommage dont l'Historiographe de Bretagne était l'objet. C'est de ce concours qu'est née la fête dont nous réunissons ici les souvenirs.

(1) *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*, Congrès de Lannion, IX^e séance (13 septembre 1884), pp. 52 et suivantes. — Le monument de dom Lobineau était inscrit au Programme du Congrès, question 19.



Le lundi, 3 mai, avait été choisi pour l'inauguration du monument. Ce monument est d'une grande simplicité, mais aussi d'un grand caractère. C'est une pierre presque brute, pesant environ 2,000 kilogrammes, taillée par M. Yves Hernot en forme de menhir, et surmontée d'une croix dite *primitive*. Quatre bornes de même style l'entourent, reliées entre elles par une chaîne massive : pour compléter cet ensemble, il manque un beau chêne qui l'ombrage de ses rameaux, et la main patriote de M^{gr} Bouché ne peut manquer de planter là l'arbre national.

Le menhir porte en lettres onciales : *Domni Lobineau Crux* ; c'est ainsi qu'on formulait les inscriptions de cette nature (comme la célèbre croix de Postlon, *Crux Postlon*, en offre encore l'exemple), à l'époque carlovingienne. Tout est donc en harmonie dans le monument.

A l'intérieur de l'église paroissiale, une

plaque de marbre noir relate en style lapidaire l'éloge de dom Lobineau. Nous donnons plus loin le texte complet de l'inscription gravée sur cette plaque.



Tous les journaux de Bretagne avaient annoncé la cérémonie. Plus de deux mille personnes répondirent à l'appel de M^{gr} Bouché. Les Sociétés savantes qui avaient voulu s'associer à l'acte solennel de réparation qui allait s'accomplir, avaient envoyé des délégués. Le Clergé du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier était largement représenté, et celui de Rennes l'était aussi par quelques-uns de ses membres les plus distingués. Dans la foule immense, on aimait à retrouver, comme dit le Poète qui a chanté cette fête,

Ceux qui pour la Bretagne ont un ardent amour...

Nous essaierons plus loin de dresser la liste

des personnes que nous avons reconnues et notées, avec la crainte d'omettre beaucoup de noms et des plus marquants.

Combien nous regrettions de n'avoir pas au milieu de nous, pour leur faire une ovation, des représentants des Bénédictins de France ! Nous aurions aimé à voir là, porté par quelques-uns des Bretons qui l'honorent aujourd'hui, sur ces rivages où il fut si connu, où il est maintenant oublié, — salué de nos acclamations, entouré de nos respects, — l'habit de saint Benoît, l'habit de dom Maur Audren de Kerdrel et de dom Lobineau !

La cérémonie portait l'empreinte d'un double caractère : elle était à la fois religieuse et patriotique ; et il ne pouvait en être autrement, car dom Lobineau fut à la fois un savant religieux et un grand patriote. Aussi le petit coin de la Bretagne où tant d'hommes, séparés d'ailleurs par bien des nuances, étaient réunis dans un même et noble sentiment, offrait-il vraiment, ce jour-là, un grand spectacle. Nul, à moins de n'avoir rien dans le

cœur, n'eût pu contempler sans émotion l'assemblée de chrétiens groupés en face de la vaste mer, autour d'un cimetière de village, et sortis pour un jour des mesquins soucis de la politique, dans l'unique but d'honorer un humble ouvrier de l'histoire nationale.

Non ! il n'est pas donné souvent de voir un Évêque, entouré de l'élite intellectuelle d'une grande province, rendre un hommage tardif et mérité à la mémoire d'un modeste moine, mort depuis un siècle et demi, et qui n'avait été pendant sa vie que le serviteur incorruptible de la Vérité.

Ce sera l'honneur de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguer, — qui sera certainement appelé par les futurs historiens de Bretagne *l'évêque réparateur*, — d'avoir entrepris et mené à bonne fin l'œuvre méritoire à laquelle applaudit le pays tout entier. Il a voulu payer à l'Historien de nos pères, à l'Historien de nos Saints, la dette nationale, et Lobineau, grâce à lui, aura trouvé près de la postérité la justice qui lui fut refusée pen-

dant sa vie, la gloire qui a si longtemps manqué à son tombeau.



Les délégués des Sociétés savantes s'étant assemblés à dix heures du matin, dans la cour de l'abbaye autour de Mgr Bouché, le cortège se rendit dans l'église et assista à la cérémonie funèbre célébrée pour dom Lobineau et pour les moines décédés depuis la fondation du monastère par saint Jacut, jusqu'à la Révolution.

A l'issue du service, le cortège se rendit, avec le même cérémonial, dans l'étroit cimetière envahi par une foule énorme, et parvint, tant bien que mal, à se ranger autour du *menhir* (ou *lec'h*) dressé sur le lieu où furent jetés, il y a quelques années, les ossements de dom Lobineau.

Après avoir chanté les prières liturgiques, Mgr Bouché présenta en ces termes à l'assem-

blée le Président de la *Société des Bibliophiles Bretons* :

« Messieurs, j'ai l'honneur de vous pré-
« senter M. Arthur de la Borderie, qui veut
« bien prendre la parole dans cette circons-
« tance solennelle. C'est un acte de répara-
« tion que nous venons accomplir. Nous
« venons rendre hommage à la mémoire trop
« oubliée de dom Lobineau. Aucun Breton
« n'était plus digne que M. de la Borderie de
« parler de ce passé glorieux, lui qui est l'es-
« poir de notre histoire bretonne ! Il va en
« parler, Messieurs, avec son cœur, avec son
« amour de la Vérité, et c'est ce qui convient,
« car dom Lobineau fut un martyr de la
« Vérité, et nous sommes heureux de lui
« voir rendre enfin ce tardif hommage. »



M. de la Borderie prend ensuite la parole et prononce un discours dont on trouvera

plus loin le texte : « page magistrale », a dit M^{gr} Bouché ; discours, selon un autre auditeur, « d'où la science et la verve débordent « pour ainsi dire à la fois ; où l'on rencontre « à chaque page des appréciations originales « et de lumineux rapprochements ; où l'esprit « pétille autant que la raison. Il a été religieusement écouté et vivement applaudi. C'est « une étude curieuse, substantielle, d'histoire « et de critique... M. de la Borderie a parlé « pendant une demi-heure qui, malgré le « plein soleil, nous a paru courte. Quelqu'un, « avant de l'entendre, se serait-il douté qu'on « pût intéresser et par moments *empoigner* un « auditoire à ce point, avec le panégyrique « d'un moine enterré depuis près de cent « soixante ans ? (1) »

Oui, ceux-là s'en doutaient bien qui connaissent de longue date et l'orateur et le sujet, — orateur et sujet que l'on dirait faits l'un pour l'autre.

(1) *Union libérale* de Dinan, du 9 mai 1886.



M^{gr} Bouché, dont la pieuse et intelligente initiative a fait revivre, sur cette plage où il vint mourir et où tout le monde semblait l'avoir oublié, le nom de Lobineau, résuma ensuite en quelques mots le caractère de la cérémonie. Et répondant à ce que le précédent orateur avait dit, si justement d'ailleurs, de son zèle intelligent pour conserver les traditions bretonnes, Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a terminé par une parole qui ne pouvait manquer d'aller au cœur de tous ceux qui l'entouraient :

« Aimons la Bretagne, Messieurs ; pour-
« rait-on la trop aimer ? — Aimons-la : c'est
« la petite Patrie dans la grande Patrie Fran-
« çaise ! En demeurant Catholiques et Bre-
« tons, nous resterons toujours encore les
« meilleurs des Français.

« Nous demandons à M. de la Borderie

« de nous autoriser à publier ces pages si
« patriotiques, si éloquentes, afin de faire
« connaître sur tous les points de la Bretagne
« ce que fut dom Lobineau.

« Et maintenant, je vais bénir les mem-
« bres de l'*Association Bretonne*, des *Bibliophiles*
« *Bretons*, des *Sociétés Archéologiques* ici repré-
« sentées, toutes les personnes enfin qui,
« répondant à mon appel, ont bien voulu
« assister à cette solennité. »



La cérémonie religieuse était terminée.

Dom Lobineau avait reçu de ses conci-
toyens l'hommage qui lui était dû.

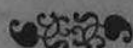
Ce que ses contemporains lui avaient re-
fusé, la postérité le lui donnait, acquittant
d'un coup, et libéralement, tout l'arriéré de
cette dette sacrée.

Un Evêque aux idées larges, aux senti-
ments profondément bretons, qui s'est fait

en quelques années une place à part dans l'épiscopat de son pays par la protection éclairée dont il couvre tout ce qui rappelle l'antique Foi et le glorieux passé de la Bretagne ; — des Sociétés formées pour recueillir les moindres vestiges de ce passé et pour reconstituer pierre à pierre l'édifice de notre histoire nationale ; — des prêtres, des écrivains, des hommes du monde, unis par le lien si fort que noue un commun et ardent amour pour les sciences historiques et pour les souvenirs de notre province ; — tous, rassemblés autour de la fosse obscure où les ossements du fils de saint Benoît et de saint Maur dorment jusqu'au dernier jour, avaient glorifié la mémoire de celui qui, à l'encontre des puissants de son temps et de l'arbitraire, à l'encontre des préjugés et des superstitions, à l'encontre des glorioles de famille ou de clocher, sans faiblir une heure, sans reculer d'un pas, avait uniquement aimé et servi la Vérité !



La *Société des Bibliophiles Bretons*, associée dès le premier moment à cet « acte de réparation », ne pouvait manquer de commémorer, par un monument bibliographique, le souvenir du 3 mai 1886. Au procès-verbal de la cérémonie, nous joignons les divers discours prononcés à Saint-Jacut et des documents inédits, relatifs à dom Lobineau, fournis et annotés par M. A. de la Borderie.



Voici la liste, forcément très incomplète, des principaux personnages que nous avons remarqués à la cérémonie de Saint-Jacut, ou dont les noms ont été cités par les journaux de la région qui ont rendu compte de la fête :
(*Revue de Bretagne et de Vendée, Semaine Religieuse*

de Saint-Brieuc, Espérance du Peuple (Nantes), *Union Bretonne* (Nantes), *Indépendance Bretonne* (Saint-Brieuc), *Petit Breton* (Vannes), *Journal de Rennes, Union libérale* (Dinan), *Union Malouine et Dinannaise, Figaro* (Paris), etc., etc.)

MM. Arthur de la Borderie, membre correspondant de l'Institut ; H. Lemeignen, Vice-Président des *Bibliophiles Bretons*, délégué par M. le Président de la *Société Archéologique de la Loire-Inférieure* ; Lucien Decombe, Président de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* ; L. Prud'homme, délégué et membre du bureau de la *Société Archéologique des Côtes-du-Nord* ; L. de Bélizal, député des Côtes-du-Nord ; le chanoine Guillotin de Corson, Vice-Président de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* ; Perthuis-Laurant, Trésorier des *Bibliophiles Bretons* ; le P. Hamard, de l'Oratoire de Rennes ; Kersanté et R. Oheix, membres du bureau de l'*Association Bretonne* ; le P. Robert, de l'Oratoire de Rennes ; l'abbé Dubourg, Vicaire Général de Mgr Bouché ; l'abbé Bouëxière, Secrétaire de l'Evêché ; Joseph Rousse, mem-

bre du Conseil des *Bibliophiles Bretons* ; Ph. Lavallée, Secrétaire de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* ; Magloire Dorange, ancien Bâtonnier des Avocats, membre du *Comité de Saint Yves* ; Le Vassor de la Touche, de la *Société Archéologique des Côtes-du-Nord* ; Charles de Keranflec'h, de l'*Association Bretonne* ; l'abbé Daniel, Curé de Saint-Sauveur de Dinan ; Le Coz, de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* ; l'abbé Paris-Jallobert, de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine* ; Bazouge, journaliste à Dinan ; le P. Supérieur des Mariannites de Saint-Brieuc ; Peigné, journaliste ; l'abbé J^h Berthelot, Curé d'Evran ; le Maire de Saint-Jacut ; l'abbé Macé, Supérieur des Cordeliers, à Dinan ; l'abbé Frostin, Curé-doyen de Plou-balay ; l'abbé Duroy, Curé de Plancoët ; le Recteur de Saint-Jacut, etc., etc.



ÉLOGE HISTORIQUE

DE

DOM LOBINEAU



ÉLOGE HISTORIQUE

DE

DOM LOBINEAU



MONSEIGNEUR, *

MESSIEURS,

IL y a aujourd'hui cent cinquante-neuf ans, presque jour pour jour, mourait à Saint-Jacut un grand serviteur de la Bretagne.

Alors, sur cette île rocheuse battue des vents et des flots, s'élevait entre mer et ciel une

* Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

vénérable abbaye, dont l'origine remontait aux premiers temps de la nation bretonne armoricaine, et qui avait pour parure une belle église gothique. Sous les voûtes de ce vieux sanctuaire, le grand serviteur de la Bretagne mort à Saint-Jacut en 1727 vint élire son dernier domicile, dormir son dernier sommeil, et pendant plus de soixante ans, son nom inscrit sur une des dalles de ce temple y reçut l'hommage des Bretons.

Puis un jour, l'asile qui abritait cette tombe, l'antique monastère qui depuis douze siècles soutenait sans fléchir l'assaut des tempêtes marines, tomba sous une tempête d'un autre genre. La Révolution de 1793 supprima l'abbaye, rasa l'église, viola les sépultures, brisa les dalles tumulaires, jeta aux chiens les os des morts.

Les restes du grand serviteur de la Bretagne couché sous l'une de ces dalles, qu'en fit cette tempête ? On l'ignora longtemps. Enfin, il y a une vingtaine d'années, dans le sol du jardin qui occupe aujourd'hui la place de l'église

abbatiale, grâce à un hasard, on les retrouva avec un fragment de cercueil portant le nom du personnage auquel ils avaient appartenu. Un second hasard — aussi déplorable que le premier était heureux — les fit disparaître presque immédiatement et de telle sorte qu'il est maintenant à tout jamais impossible de les reconnaître. On sait seulement que, tirés de leur place primitive, ils furent transportés et inhumés dans la partie du cimetière paroissial de Saint-Jacut où s'élève le monument devant lequel nous sommes rassemblés.

Pendant que l'on avait perdu la trace de la dépouille mortelle de ce grand serviteur de la Bretagne, sa dépouille intellectuelle, si l'on peut ainsi parler, — c'est-à-dire son nom et son œuvre — subissait une fortune analogue. Car il n'avait pas seulement élevé en l'honneur de sa race un monument grandiose ; il avait déterré, préparé, amené à pied d'œuvre d'immenses matériaux, pour le continuer, l'achever, le perfectionner.

Lui mort, un homme vint qui s'empara de

ces matériaux, les employa ou les empila tellement quellement, badigeonna en teinte grise l'édifice historique construit par son devancier, y plaqua en tête, en queue, deux nouveaux pavillons dont le premier d'un goût atroce, et inscrivit bravement son nom seul au fronton du monument. Quand on demandait : — De qui est la grande *Histoire de Bretagne*, ce vaste et précieux dépôt des annales et des archives bretonnes édifié par les doctes fils de saint Benoît ? — C'est l'*Histoire de dom Morice* ! — Telle était naguère, vous le savez, Messieurs, l'invariable réponse.

Depuis une vingtaine d'années, grâce aux recherches, aux discussions de l'Association Bretonne, grâce aussi un peu — permettez-moi de le croire, Messieurs, — grâce aux réclamations pressantes, incessantes, de celui qui a l'honneur de parler devant vous, dom Morice a été tout doucement remis à sa place, qui n'est même pas la seconde, et la première a été rendue au légitime propriétaire, à ce grand serviteur de la Bretagne qui dort depuis plus

d'un siècle et demi dans la terre sablonneuse de Saint-Jacut.

Mais cette réparation, pour être complète, il fallait la consacrer par un monument public, qui fît luire au grand jour, aux yeux de tous, ce nom trop longtemps laissé dans l'ombre et le vengeât avec éclat d'un injuste oubli.

Ce monument, que j'ai longtemps appelé de mes vœux, de mes trop faibles efforts, le voici enfin, Messieurs. Nous le devons au cœur généreux, si élevé et si breton, de l'évêque qui porte dignement aujourd'hui la double houlette des Tudual et des Briouc, dont il étend les bienfaits sur les beaux et pittoresques rivages de la baie de l'Arguenon. Ce monument, il est digne de son objet, il n'est pas banal. Son double caractère éclate à première vue : il est celtique et il est chrétien. Menhir crucifère, rappelant aussi les *lec'hs* ou stèles funéraires des anciens Bretons du vi^e au ix^e siècle, son inscription dit à tous, dira toujours le nom de notre grand historien : c'est la *Croix de Dom Lobineau !*

Appelé par la bienveillance de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc à m'associer à cette œuvre de réparation, je n'ai pu, malgré mon insuffisance, résister à cet appel. Toutefois je ne retracerai pas ici, Messieurs, la biographie de dom Lobineau, ce serait un peu long. Je me bornerai à mettre en relief le caractère de son œuvre, la nature et l'importance du service rendu par lui à notre mère la Bretagne.

I

Je ne sais trop dans quelle mesure peut être vrai ce dicton banal, souvent répété, passé presque en proverbe : « Heureux les peuples qui n'ont point d'histoire. » S'il s'agissait seulement d'histoire militaire, soit : la guerre a beau être glorieuse, elle est, même pour les vainqueurs, un tel fléau que, si la chose était possible, tout le monde s'en passerait de grand cœur. Mais dans la vie d'une nation, dans l'histoire par conséquent, il y a, grâce à Dieu,

autre chose que la guerre : il y a la religion, les lois, les lettres, les arts, les sciences, l'industrie, l'agriculture, le commerce, la navigation, etc. Un peuple qui n'aurait ni histoire religieuse ou judiciaire, ni histoire littéraire et artistique, ni histoire industrielle, etc., serait donc ou un peuple sans religion et sans lois, sans lettres ni arts, sans sciences, sans industrie, etc., ou un peuple si peu soucieux de son passé que chaque génération vivrait exclusivement pour elle-même, au jour le jour, sans garder nulle trace de l'existence, de l'expérience des générations antérieures ; ou enfin ce ne pourrait être qu'une nation fraîche éclosée sans aucun passé : en tout cas, triste nation.

Car la valeur, la grandeur de l'homme sur terre dans l'ordre naturel, c'est que chaque individu, si faible, si frêle, si caduc, si passager qu'il soit, est cependant autre chose qu'un grain de poussière, jouet méprisable des vents ; c'est un anneau dans une chaîne, dans la famille, dans la tribu, dans la province, dans la race. Il est et il se sent solidaire non pas seulement

de ses contemporains, mais de ses devanciers et aussi de ses descendants et successeurs. Par cette solidarité il jouit, dans tous les ordres de l'activité humaine, du patrimoine commun de la race ; il a sa part dans toutes les tristesses, mais aussi dans toutes les joies et dans toutes les gloires de la nation. Le sentiment de cette solidarité, ce n'est autre chose que le sentiment national, véritable générateur du patriotisme. Plus le sentiment national est fort, plus le patriotisme est vif, c'est-à-dire plus puissant est l'amour de la patrie, plus généreux le dévouement de chacun de ses fils.

Mais ce sentiment de la solidarité nationale ne peut naître et se fortifier que par la connaissance de la nation et de son existence antérieure, de son passé et de son présent, de sa tradition et de sa destinée ; il se développe d'autant plus que cette connaissance est plus complète et que la génération présente peut mieux apprécier la gloire, la vertu, la grandeur de celles qui l'ont précédée.

Et qui lui apprendra cela ? L'histoire, l'his-

toire seule ! L'histoire est donc, à la lettre, la science patriotique par excellence.

Aussi, quoi qu'on en puisse dire, ces peuples heureux qui n'ont point d'histoire sont, je crois, encore à naître. Aux époques primitives de la civilisation, quand on manque de moyens ou d'attention suffisante pour recueillir les éléments de l'histoire, les peuples qui n'en ont point s'en donnent une par l'imagination ; autour de quelques noms douteux, de quelques faits mal connus dont le souvenir a surnagé par hasard à l'état rudimentaire, on brode des fables, des aventures merveilleuses. Les bardes les mettent en vers, les chantent sur la harpe ou sur la rote, ils sont alors les seuls historiens : et même lorsque leur harpe s'est tue, quand on met leurs chants en prose, longtemps encore l'histoire qu'ils ont inventée reste en possession de la croyance générale de la nation.

Enfin, avec les progrès de la science et de la civilisation arrive l'âge de la critique historique, c'est-à-dire, du jugement, du raisonnement, de la recherche rationnelle du vrai

appliquée à l'histoire, par l'examen des témoignages, des actes, des documents authentiques qui gardent fidèlement empreinte l'image et la mémoire du passé. Il est rare d'ailleurs que la vérité, quand on veut bien la chercher avec persévérance et prendre la peine de la scruter, de la fouiller, de la dégager sous toutes ses faces, il est rare que la vérité historique ne soit pas plus curieuse, plus originale, plus pittoresque, plus intéressante que toutes les fables, en tout cas de beaucoup est-elle et plus honorable et plus glorieuse, puisque c'est — la vérité !

Il est évident aussi, Messieurs, que l'homme ou les hommes qui vouent leur vie, qui dépendent leur existence, leur force, leur âme, à rechercher péniblement, un à un, les linéaments de la physionomie nationale, puis à les rapprocher, à les replacer dans l'ordre vrai et réel où ils se sont développés successivement, de façon à restituer, dans sa vérité sévère et sainte, l'image sacrée de la patrie, n'est-il pas évident que ces hommes rendent à leurs com-

patriotes, à leur pays, un service de premier ordre, et que leurs noms doivent être — immédiatement au-dessous de ceux des héros et des saints, — inscrits sur le livre d'or, sur le grand livre de la dette nationale, mais de celle-là qui n'est jamais acquittée, et que chacune des générations successives doit payer avec le cœur ?

Hé bien, Messieurs, c'est cette image qu'ont présentée aux Bretons, c'est ce service de premier ordre que leur ont rendu dom Lobineau et les moines Bénédictins ses confrères, associés à sa grande entreprise.

II

L'histoire bardique, l'histoire légendaire, merveilleuse et fabuleuse, avait pendant bien longtemps bercé la race bretonne. Rappelons seulement les noms de ceux qui la prirent flottante dans la tradition orale, dans les poèmes et dans les contes populaires, pour la fixer par écrit : Nennius au ix^e siècle, Geofroi de Mon-

mouth au XII^e, sans parler de quelques intermédiaires moins saisissables. Et dans cette histoire bardique, l'Armorique avait sa large part : vous connaissez tous, Messieurs, notre Pharamond de Bretagne, prétendu fondateur du royaume brito-armoricain, le terrible Conan Mériadec et son interminable dynastie, dont nos annales, il y a un demi-siècle, n'étaient pas encore débarrassées, et à laquelle, mieux qu'à celle du roi de Mycènes, pourrait s'appliquer l'imprécation du poète satirique :

Race de Mériadec, qui ne finit jamais !

De très bonne heure cependant (dès 1394) se produisit un premier essai d'histoire de Bretagne; il eut pour auteur un clerc, probablement un chanoine de Saint-Brieuc : c'est un amalgame étrange de fables légendaires et de documents authentiques ; c'est plus qu'une simple compilation, il y a déjà des observations, des remarques, des essais de conciliation entre les témoignages discordants ; en un

mot, l'intention bien évidente de tirer de tout cela un corps d'annales suivies, embrassant l'histoire entière des Bretons d'Armorique.

En 1480, un autre chanoine, Pierre Le Baud, trésorier de la collégiale de Vitré, présente au sire de Châteaugiron la première rédaction (encore inédite) de son *Histoire de Bretagne* : œuvre très pittoresque, très soignée au point de vue de la forme littéraire. Une quinzaine d'années plus tard, sur la demande d'Anne de Bretagne, Le Baud a le courage de refondre son œuvre ; ici la forme le préoccupe moins que le fond, il recherche avec plus de soin les documents, il indique partout les sources ; s'il n'expulse pas entièrement les notions fabuleuses, il en réduit de beaucoup la place et l'importance, et donne le pas très visiblement aux témoignages authentiques. On a remarqué qu'il est le premier chroniqueur citant comme autorité les mémoires de Joinville (1). En un

(1) La remarque est du très savant M. Natalis de Wailly dans sa belle édition de Joinville (Didot, 1874), introd. p. xv.

mot, pour son époque, il montre un sens critique très notable.

Avec Alain Bouchart (1514), qui suit Le Baud de très près, nous retombons lourdement dans la légende. Bouchart, qui était légiste, secrétaire du Duc, adore les fables et les prend de toutes mains ; mais que ne lui passerait-on pas pour sa langue naïve, où vibre vigoureusement le sentiment breton ?

Bertrand d'Argentré (1582), le sénéchal de Rennes, le grand jurisconsulte, est un écrivain de race, d'un style nerveux, puissant, qui burine fortement sa pensée. Il a beaucoup des parties d'un vrai critique, mais sa critique est encore un peu sans règle et sans méthode, elle va par sauts et par bonds, souvent elle dort et a de singulières lacunes. Ainsi, par exemple, de son autorité privée, l'illustre sénéchal transforme complètement le caractère légendaire de Conan Mériadec : d'un conquérant farouche, barbare, exterminateur, il en fait un roi organisateur, législateur, créateur d'institutions civiles et religieuses, génie politique et homme d'Etat ;

Conan n'en est pas moins fabuleux, au contraire. Et l'œuvre de d'Argentré, monument littéraire et historique des plus remarquables, est cependant loin encore de nous offrir l'histoire vraie, l'image exacte et complète de la patrie bretonne.

A ces quatre grands chroniqueurs, dont le dernier est déjà un historien, joignons le seul écrivain, qui, avant l'entreprise bénédictine, ait produit une œuvre d'ensemble sur l'histoire religieuse de la Bretagne, l'aimable et naïf Albert Legrand (en 1637), le poète des Saints de Bretagne, qu'on a surnommé aussi — très justement — le La Fontaine de la légende. Il a un charme attrayant, une grâce originale. Tout le monde sait que ce n'est pas un critique.

Cependant le xvii^e siècle s'avance : Sirmond et les Bollandistes, Mabillon, d'Achéry et leurs confrères les doctes Bénédictins de Saint-Maur établissent les règles de la critique, fondent la science diplomatique, publient des collections d'actes, de chroniques, de documents de toute sorte, revisent les annales de France, et de

toutes parts, dans l'ordre historique, s'élève un cri : *Plus de fables ! la vérité ! la vérité entière ! rien que la vérité !*

C'est alors que se produisit l'entreprise scientifique, patriotique, qui aboutit à deux œuvres magistrales, la grande *Histoire de Bretagne*, la grande *Vie des Saints de Bretagne*, toutes deux signées du nom de Lobineau.

Il n'en fut pas le seul auteur.

Ils étaient cinq, — cinq religieux de la congrégation de Saint-Maur. En 1689, ils entamèrent leur vaillante campagne. Lobineau ne faisait pas encore partie de ce bataillon sacré. Le chef, c'était le prieur de Redon, dom Maur Audren de Kerdrel, né à Landunvez (diocèse de Léon), « l'un des esprits les mieux faits qu'on pût souhaiter », disent les contemporains, « aussi propre à former de beaux desseins qu'à en diriger l'exécution. » Il fut l'âme de l'entreprise, jusqu'au moment où dom Lobineau en demeura seul chargé. Pour auxiliaires, pour *ouvriers*, — on les appelait couramment les *ouvriers de l'Histoire de Bretagne* — il avait

sous ses ordres dom Veissière de la Croze, né à Nantes, dom Denys Briant, né à Pleudihen, dom Rougier, Breton aussi mais dont on ignore le lieu de naissance, et dom Antoine Le Gallois, né à Vire, qui par un long séjour en Bretagne, par son intimité avec dom Audren, était devenu Breton de cœur et d'esprit. En 1693, dom Veissière ayant quitté la Bretagne pour aller à Paris s'occuper d'autres travaux, dom Lobineau prit sa place parmi les *ouvriers* de dom Audren.

III

La tâche de ces *ouvriers* comprenait deux parties fort distinctes :

1° La recherche des documents, l'exploration des archives, la lecture, la transcription et la collation des actes, des titres, des chroniques, de tous les matériaux qui devaient fournir la base et la substance de l'Histoire ;

2° La construction de l'édifice en vue duquel

ces matériaux étaient amassés, c'est-à-dire leur réduction, leur transformation en corps d'annales claires et régulières, la rédaction de l'*Histoire de Bretagne* proprement dite.

La première partie de cette tâche — l'exploration des archives et l'amas des matériaux historiques — dura sept années (de 1689 à 1696), employant constamment cinq religieux (dont nous venons de rappeler les noms), c'est-à-dire qu'elle représente trente-cinq ans de la vie d'un homme, trente-cinq ans d'un labeur constant et obstiné, car ces moines étaient infatigables.

Nous ne donnerons pas ici (ce serait trop long) le détail de leurs travaux, de leurs voyages et de leurs explorations scientifiques. Mais chacun peut de ses yeux en voir le résultat et même le toucher de ses mains, en se faisant représenter, à la Bibliothèque Nationale, les cinquante in-folio manuscrits relatifs à la Bretagne, de la collection des Blancs-Manteaux.

La seconde partie de la tâche des Bénédictins — la rédaction de l'*Histoire de Bretagne* — employa comme la première sept années, de

1696 à 1703. Mais, de sa nature, cette portion de l'œuvre devait être conçue et exécutée par un seul homme, auquel il appartenait de dégager la doctrine incluse dans cette masse de matériaux, c'est-à-dire, la série claire et nette des annales bretonnes, en un mot, de tailler dans ce bloc la grande, la vraie, la glorieuse figure de la Bretagne.

A Lobineau revint cet honneur.

Ce dernier venu des *ouvriers* de l'Histoire de Bretagne en était aussi le plus jeune. Né à Rennes, en 1667 (1), d'une vieille famille d'hommes de loi, la plupart procureurs au Parlement, il avait l'esprit critique, discuteur et frondeur de la basoche, avec l'attachement profond aux libertés de la province qui distinguait en Bretagne les gens de palais. Très dégagé de tous préjugés, mais fermement attaché, en histoire comme en religion, à la vérité pure ; intelligence étendue, jugement solide, avec une

(1) Et non en 1666, comme on l'a dit partout jusqu'ici. On trouvera le texte de son acte de baptême à la suite de ce discours.

forte pointe d'ironie et même de gaieté, c'était l'homme qu'il fallait pour tirer, de l'immense amas de chartes, de chroniques, de dissertations, de matériaux de toute sorte entassés pendant sept ans par cinq opiniâtres travailleurs, un corps d'annales en bon ordre, clair, lisible et présentable au public. Deux raisons, dit-il lui-même, lui firent accepter cette lourde tâche : « *l'honneur de la province qui lui avoit donné le* »
« *jour, et ce qu'il devoit au R. P. Audren* »
« *qui l'avoit élevé dans la vie religieuse* », et pour qui il professait un respectueux dévouement.

Après sept années consécutives d'un travail incessant d'examen et de critique, de composition et de rédaction, — travail acharné quoique souvent interrompu par la nécessité de nouvelles fouilles dans les archives de la province, — au commencement de 1703, Lobineau avait achevé d'écrire son Histoire. Il consacra les huit ou neuf premiers mois de cette année à la polir, à la reviser, avec l'aide des plus illustres savants de la Congrégation de Saint-Maur qu'il

alla consulter à Paris. Au mois d'octobre, il présenta aux Etats de Bretagne le manuscrit complet de l'ouvrage, comprenant deux gros volumes in-folio: un volume d'Histoire rédigée en corps d'annales ; un volume d'actes, titres, dissertations et extraits de chroniques formant les preuves de cette Histoire. En même temps il demanda aux Etats le vote d'un secours pécuniaire, indispensable pour l'impression. Cette demande fut très vivement soutenue par les Commissaires du roi, c'est-à-dire par les hauts personnages chargés de représenter la royauté dans l'Assemblée de la province; car bien qu'on en ait dit, dom Lobineau n'éprouva jamais aucune opposition, aucune vexation de la part du pouvoir royal, qui lui prêta au contraire en plus d'une rencontre un appui efficace.

IV

L'opposition vint d'ailleurs. Elle vint d'une maison illustre en Bretagne, de la maison de

Rohan. Encore y a-t-il Rohan et Rohan. La branche des Rohan-Chabot, qui aujourd'hui habite la Bretagne, qui a restauré avec tant d'intelligence l'admirable château de Josselin, cette branche fut très favorable à l'œuvre de Lobineau ; le duc de Rohan-Chabot, président de la noblesse aux Etats de 1703, soutint énergiquement la demande de subvention.

Mais il y avait les Rohan-Guémené et les Rohan-Soubise, qui se disaient orgueilleusement *Rohan-Rohan*, qui prétendaient avoir à la cour les honneurs exceptionnels de *princes étrangers*, et cela comme descendants d'une maison souveraine ayant régné sur une nation autre que la nation française. Cette maison souveraine, c'était la prétendue dynastie royale bretonne de Conan Mériadec. Or, l'Histoire de Lobineau rasait par le pied Conan et sa dynastie. Grave humiliation pour les Rohan-Rohan, si fiers de cette origine fabuleuse ; grave péril pour leur *principauté étrangère*. Aussi vouèrent-ils à Lobineau et à son œuvre une haine implacable — nous dirions aujourd'hui une haine *corse*, —

qui commença à se montrer aux Etats de 1703, mais qui ne put alors, malgré sa rage, empêcher le vote d'une subvention de 20,000 livres pour l'impression de l'Histoire de Bretagne.

Ce n'était que le commencement. L'année suivante, Lobineau vit de nouveau cette haine se dresser devant lui, lui barrer le passage, il dut livrer un nouveau combat, avec des circonstances si curieuses, si honorables pour lui, que je ne puis me dispenser de les rappeler.

Muni du vote favorable des Etats de Bretagne, il était allé à Paris (mai 1704) traiter de l'impression avec les libraires. Pour imprimer il fallait un privilège. Le Chancelier le refusa. Pourquoi ?

Il y avait une dame qui s'y opposait — Madame de Soubise. Saint-Simon en a assez parlé, dès lors tout le monde la connaît. Elle était Rohan de tous les côtés, par son mari, par elle-même, et Rohan jusqu'aux moelles. Par la constante et intime faveur du roi, elle était bien plus ; elle avait pu faire son mari prince, se bâtir au milieu de Paris un hôtel, un palais

digne d'une reine ; aussi entendait-elle bien être de race royale et sortir du plus vieux roi qui eût régné en Gaule, c'est-à-dire de Conan Mériadec. Quand on lui dit qu'un petit moine, chassant de l'histoire Conan et sa race, la privait de cette illustre origine, elle alla en grand courroux porter plainte au Chancelier, — « qui
« dit à dom Lobineau qu'il ne luy accorde-
« roit point de privilège pour son Histoire,
« à moins que Madame de Soubise n'en fût satis-
« faite (1). »

Le soin de s'aboucher avec Lobineau fut remis par cette haute et puissante dame à son fils, Armand-Gaston de Rohan-Soubise, évêque de Strasbourg, l'un des plus beaux prélats de France et des plus intelligents. Lobineau comparut donc devant lui, assisté d'un membre de l'Académie française, l'abbé de Caumartin, plus

(1) Ce sont les termes mêmes d'un contemporain (le P. Léonard de Sainte-Catherine) qui notait ces circonstances jour par jour. Voir p. 91 et 113 de la *Correspondance historique des Bénédictins Bretons* (Paris, Champion, 1880, in-8°).

tard évêque de Vannes, qui portait grand intérêt à l'Histoire de Bretagne. Après plusieurs conférences sur Conan, l'évêque, « comme il avoit « beaucoup de capacité », dit un contemporain, fut obligé de « reconnaître que c'étoit une fable. »

Mais l'honneur du nom de Rohan voulant qu'elle fût maintenue, il déclara exiger, au nom de sa maison, l'insertion dans l'Histoire de Bretagne d'un mémoire où toutes les prétentions *rohannesques* s'étaient avec tous leurs arguments. Le privilège était à ce prix.

Lobineau trouva ce mémoire plein de faussetés, il refusa. Les chefs de la congrégation de Saint-Maur, craignant le courroux de M^{me} de Soubise, le pressaient de céder; les plus illustres savants de l'ordre, dom Ruinart, le grand Mabillon lui-même, insistaient dans le même sens. Bien plus : l'évêque de Strasbourg, humiliant l'immense orgueil de sa race, vint en personne « trouver deux ou trois fois » le petit moine « pour conférer avec luy et le prier « de ne pas faire cette difficulté. » Tout fut

vain. Lobineau ne recula pas d'une semelle (1). — Voilà un Breton ! — Et, chose merveilleuse, il l'emporta.

Sans doute le Chancelier, qui avait été longtemps président du Parlement de Bretagne, ne voulut pas s'engager dans une sottise querelle contre les Etats et le public de cette province. Toujours est-il que, sans insérer le mémoire, sans faire aucune concession, Lobineau eut le privilège.

V

L'Histoire de Bretagne parut en 1707. A peine parue, elle fut (et elle l'est encore) tenue pour le modèle des grandes histoires provinciales fondées sur les titres authentiques et rédigées en forme d'annales, comme on les voulait alors. Voici l'appréciation portée sur cette œuvre, en 1708, par un juge impartial et autorisé :

(1) Tout ce récit est tiré presque littéralement des Notes du P. Léonard, dans l'ouvrage déjà cité, p. 113-114.

« Dom Gui-Alexis Lobineau, après avoir
« partagé avec ses confrères la fatigue des
« recherches, a eu seul le soin de réduire et
« d'arranger les parties de ce curieux ouvrage
« et toute la peine de la composition. On ne
« peut lui refuser la gloire que mérite un
« critique juste et délicat, qui, fidèle à ne pas
« aller au-delà de ses preuves, n'impose jamais
« au lecteur par des airs de confiance et par
« des décisions présomptueuses ; qui préfère
« une sage incertitude à des conjectures har-
« dies ; qui propose avec netteté les raisons
« de se déterminer, mais qui ne cache pas les
« raisons de douter. On ne lui refusera pas
« non plus la gloire d'avoir le style net, ferme
« et coulant, sans affectation et sans rudesse.

« L'auteur s'est interdit tous ces ornements
« que l'imagination aime à prêter aux narra-
« tions pour les embellir. Il a conservé aux
« personnes, aux dignités, aux habillements,
« aux armes, aux cérémonies, les noms anciens.
« *Voilà sa méthode, qui consiste dans un attache-
« ment scrupuleux à la vérité.*

« On doit être aussi content de l'imprimeur
« que de l'auteur. L'édition répond à la magni-
« ficence des Etats de Bretagne qui, dans des
« temps difficiles, ont fait éclater une libéralité,
« qu'on ne saurait trop proposer pour exemple
« aux autres provinces du royaume et même
« aux autres Etats de l'Europe (1). »

Et en effet, en cette même année 1708, les Etats de Languedoc, ayant résolu de faire écrire l'histoire de leur province, voulurent confier ce travail à Lobineau (2). Celui-ci, qui ne songeait qu'à continuer l'Histoire de Bretagne, refusa ; les Languedociens alors s'adressèrent au supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur pour obtenir de lui deux de ses religieux qui travailleraient suivant les principes de l'historien de Bretagne, et le supérieur, avant toute chose, pria ce dernier de tracer la

(1) Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts, recueillis par ordre de S. A. S. Mgr le prince souverain de Dombe (dits *Journal de Trévoux*), Avril 1708, p. 549-551.

(2) *Correspondance des Bénédictins Bretons*, p. 141, n° 82, 24 juin 1708.

voie à ses confrères en leur faisant part de sa méthode. On a la réponse de notre auteur, qui est fort intéressante et suffirait à prouver le grand succès de son œuvre (1).

Ce succès ne désarma point la haine des Rohan, d'autant que le zèle de Lobineau à poursuivre son ouvrage ne les rassurait nullement. Dès la fin de 1707, il présentait aux Etats le manuscrit prêt à imprimer d'un troisième volume, — volume de preuves, chroniques, actes divers. — On disait même qu'il pourrait bien s'y glisser une démolition en règle de Conan Mériadec. Le clan des Rohan dans toutes ses subdivisions (sauf les Rohan-Chabot) était terrifié. Rohan-Guémené, Rohan-Soubise, Rohan-Pouldu, tous se coalisèrent ; avec l'énergie du désespoir ils firent jouer toutes les batteries, toutes les ressources et tous les

(1) Lettre de dom G.-A. Lobineau à dom Simon Bougis, supérieur-général de la Congrégation de Saint-Maur, du 3 octobre 1708, publiée en 1825 pour la Société des Bibliophiles Français, et devenue extrêmement rare. On en trouvera le texte plus loin dans le présent volume.

genres d'influence que leur pouvaient donner leur immense fortune et leur haute position. Ils parvinrent à dominer les Etats, à les empêcher de voter la subvention demandée par Lobineau pour l'impression de ce troisième volume.

L'historien ne se découragea pas, il s'acharna à la besogne, il mit sur pied le manuscrit d'un quatrième tome. Il écrivit de plus un *Traité* très étendu *des Barons de Bretagne*, rempli de curieuses recherches sur les institutions féodales bretonnes et sur le gouvernement ancien du duché. Ces efforts, ces travaux furent inutiles, du moins pour leur auteur — car plus tard D. Morice en profita. — Les Rohan-Rohan étaient maîtres de la place, ils firent écarter par les Etats toutes les requêtes, toutes les propositions de Lobineau — sans préjudice des petites vexations qu'ils lui valurent, dans le détail desquelles je ne puis entrer.

Telle fut la générosité de cette illustre maison. Ainsi vengea-t-elle, au détriment de la Bretagne et de son historien, les malheurs

du grand Conan Mériadec, ou plutôt — car c'est là le vrai — les blessures faites par la vérité historique à l'implacable et puérile vanité des Rohan.

VI

Elle ne put cependant empêcher dom Lobineau de rendre à sa patrie un nouveau service non moins important que le premier, en publiant, deux années seulement avant sa mort (en 1725), la grande *Vie des Saints de Bretagne*; publication à laquelle (on a regret de le dire) les Etats de Bretagne restèrent étrangers et qui fut faite tout entière aux frais des libraires associés de la ville de Rennes. Œuvre magistrale — un volume in-folio — qui a fixé dans tous ses traits principaux la vérité de l'histoire religieuse de notre province, comme l'in-folio de 1707 l'avait fait pour notre histoire civile, politique et militaire (1).

(1) Avis indispensable. La prétendue nouvelle édition

Cependant, la *Vie des Saints* de Lobineau a été l'objet de nombreuses critiques, ou plutôt d'une seule critique fréquemment répétée : on lui a reproché, on lui reproche encore souvent un scepticisme qui rejette les miracles, qui élimine de l'histoire religieuse le surnaturel. Reproche complètement injuste. Pour l'articuler il faut n'avoir lu ni l'œuvre de Lobineau ni même sa préface, où il expose la règle suivie par lui et qui se résume en deux mots : créance complète aux miracles attestés par des témoins oculaires, par des contemporains dignes de foi et bien informés ; liberté entière vis-à-vis de ceux qui ont pour uniques garants des écrivains de beaucoup postérieurs

de la *Vie des Saints de Bretagne* de Lobineau, donnée en 1836 par M. l'abbé Tresvaux, reproduit d'une façon très inexacte le texte du grand Bénédictin. Quelquefois elle le complète, plus souvent elle l'altère. En ce qui touche les premiers siècles, l'abbé Tresvaux défigure absolument son auteur, en lui imposant, par voie d'interpolation, l'absurde système de Conan Mériadec et de la dynastie conanienne, que Lobineau, on l'a vu, repoussait énergiquement. C'est là pis qu'une inexactitude, c'est une falsification.

à l'événement, condamnés dès lors à reproduire la tradition orale, si sujette aux exagérations, aux inventions, aux erreurs de toute sorte, et qui ne peut en aucun cas, surtout en telle matière, passer pour un témoignage irrécusable.

Ainsi, par exemple, Lobineau admet de grand cœur tous les miracles de saint Yves ; mais il rejette ceux de sainte Haude, sœur de saint Tanguy, une sainte du vi^e siècle qui, selon sa légende rédigée au xv^e, serait entrée un jour chez son père, dans la salle du château de Trémazan, en tenant sa tête entre ses mains, et aurait ordonné à sa marâtre, coupable de sa mort, de *vuider* sur le champ ses entrailles, ce que celle-ci se hâta de faire immédiatement jusqu'à mort et extinction définitive.

Dom Lobineau, de ce chef, est-il bien coupable ?

Prenons garde, Messieurs : la plupart du temps, ceux qui en telle matière disent : « Tout ou rien, tout est à prendre ou tout à laisser ; si vous croyez aux miracles de saint

Yves, vous ne pouvez rejeter ceux de sainte Haude », prenons garde que ceux-là, leur principe admis, se réservent bien souvent de conclure que, les miracles de sainte Haude ne pouvant sérieusement être imposés à la croyance d'un homme raisonnable, ils les rejettent et avec eux — par conséquent — tous les autres.

Il me semble inutile d'insister.

Le plus grand tort de Lobineau en cette matière voulez-vous le savoir ?

C'est d'avoir traité beaucoup trop durement son devancier, le bon Père Albert Legrand, dont il a quelque part appelé le livre « un « tissu de fables, plus propre à réjouir les « libertins (c'est-à-dire les incroyants) qu'à « édifier les fidèles. »

Sans doute, au temps de la Régence, dans certaines classes de la société, l'incrédulité qui déjà ricanait et levait la tête, trouva en plus d'un récit du naïf légendaire un texte de méchantes plaisanteries. C'est là ce qui explique le mot de Lobineau, — sans le jus-

tifier. Car, à mon sens, dans la masse de la nation bretonne, le livre du P. Albert Legrand, très attrayant de forme et par conséquent très lu, eut un effet tout autre : il contribua (croyons-nous) beaucoup à y maintenir vivants, et dans une alliance intime, le sentiment chrétien et le sentiment breton.

Aujourd'hui il est facile d'être juste tout à la fois pour les deux œuvres si dissemblables, mais si remarquables par des qualités diverses, de Lobineau et d'Albert Legrand.

Celui-ci, sans la moindre prétention littéraire, a fait un livre dont le style, la couleur, le mouvement, sont le principal mérite. Il a un peu travesti ses personnages ; à tous, de quelque siècle qu'ils soient, il donne les sentiments, le langage, jusqu'au costume de son temps, non peut-être du règne de Louis XIII, mais plutôt de la Ligue, l'époque de sa jeunesse, époque ardente, énergique, vivante, agissante : aussi toutes ses figures sont-elles pleines de vie et de verve ; si ce n'est pas là une résurrection, au moins c'est un drame.

La *Vie des Saints de Bretagne* de Lobineau n'offre rien de pareil. C'est une longue, une imposante galerie de statues taillées dans le granit breton ; les draperies sont sobres, un peu rigides, les lignes simples et sévères, tout ornement superflu soigneusement écarté ; mais au point de vue de la vérité des figures et de l'exactitude des proportions, le travail est exécuté avec un soin tel et avec une telle conscience, qu'il n'y a, pour ainsi dire, rien à reprendre.

En ce qui touche surtout les temps anciens, la *Vie des Saints de Bretagne* est le complément indispensable de l'*Histoire de Bretagne* de Lobineau. Dans ces deux ouvrages il a fixé la vraie théorie de nos origines, spécialement de nos origines religieuses, qu'il rapporte — très justement — aux moines, aux missionnaires venus de la Grande-Bretagne en Armorique avec les émigrés bretons chassés de l'île, aux ^v^e et ^{vi}^e siècles, par l'invasion saxonne. Si ce n'est pas ces missionnaires qui ont pour la première fois porté la parole évangélique dans

la péninsule armoricaine, c'est eux qui l'ont fécondée, eux qui ont converti la plus grande partie des indigènes restés païens jusque là, eux qui ont fondé les évêchés, les églises, les monastères, en un mot toute l'organisation ecclésiastique telle qu'elle a persisté jusqu'au dernier siècle. En eux donc nous devons saluer les véritables apôtres de notre province, et ces apôtres — grâce à Dieu — sont des Bretons. Voilà ce que Lobineau a établi le premier sur des monuments et des preuves irrécusables.

VII

Ainsi, Messieurs, malgré les contradictions, les persécutions semées sur sa route et dont je n'ai pu ici rappeler qu'une partie, ce vaillant moine vint à bout d'achever toute la partie essentielle de son œuvre, œuvre gigantesque, d'un labeur et d'un prix inestimable, — puisque c'est l'histoire entière de notre chère Bretagne, dans l'ordre religieux et l'ordre

civil, son histoire vraie, que nous n'avions pas avant lui, qu'il nous a donnée, et que nous lui devons !

Pour dom Morice (car il en faut dire un mot), venu quarante ans après Lobineau, il a vécu de ses miettes. Tout ce qu'il y a de nouveau, d'original dans son œuvre, c'est le rétablissement en tête de son Histoire, et par ordre des Rohan, de la fable de Conan Mériadec, — c'est-à-dire une souillure au fronton du monument élevé par son devancier.

Quant à ce dernier — Lobineau, — avais-je tort en commençant de l'appeler un grand serviteur de la Bretagne, — lui qui consuma sa vie, sa vie entière, qui subit et qui brava mainte épreuve pour retrouver trait à trait et pour faire revivre avec une fidélité parfaite, dans une image digne d'elle, le glorieux passé de notre chère province ?

Est-ce là un service ? Et pour qui l'a reçu, ce service, est-ce là une dette ?

Les Bretons n'ont jamais été taxés d'ingratitude. Pourtant depuis un siècle et demi cette

dette restait en souffrance. Pas le plus modeste monument, pas la plus brève inscription, pas le moindre signe extérieur ne rappelait même le nom de Lobineau. Cette ingratitude, ou du moins cette apparence d'ingratitude, ainsi prolongée, tournait au scandale.

MONSEIGNEUR,

Grâce à vous ce scandale a cessé. Puisque la ville de Rennes semble oublier celui qui a été l'un de ses plus glorieux enfants, vous, Monseigneur, dont le diocèse garde la dépouille du grand historien, vous avez voulu honorer son nom, payer autant qu'il était en vous la dette de la Bretagne.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous en remercier au nom de tous les Bretons.

En leur nom permettez-moi aussi, Monseigneur, de vous remercier de l'ardente et énergique sympathie que vous montrez en toute occasion pour les souvenirs, les traditions,

les illustrations de la patrie bretonne. Dans quelques jours, vous allez bénir la première pierre du nouveau et splendide tombeau restitué, par vos efforts et sur votre initiative, au grand thaumaturge, au plus illustre des saints bretons, qui résume dans les merveilles de son austérité, de sa charité incomparables, les vertus et les merveilles de tous ses devanciers, à saint Yves. C'est là encore une dette de la Bretagne que vous aurez l'honneur d'acquitter.

Merci enfin, Monseigneur, de votre respect pour nos vieux monuments, nos vieilles églises. Vous comprenez admirablement que les pierres qui les composent, consacrées par l'art antique, par les innombrables prières des générations anciennes dont elles sont comme imprégnées, établissent, entre ces générations passées et la présente, un lien sacré qui ne permet point à celle-ci de dégénérer de la foi de ses ancêtres.

Heureuse d'ailleurs la province de Bretagne —la province ecclésiastique de Rennes,—dont

le vénérable métropolitain s'est empressé de témoigner ses sympathies bretonnes en faisant rétablir les vieux titres épiscopaux de saint Malo et de saint Samson, et qui voit maintenant sur trois de ses sièges trois vrais Bretons (1) attachés de cœur aux souvenirs, aux traditions, aux vieilles mœurs de la Bretagne, parce qu'ils savent qu'entre le sentiment chrétien et le sentiment breton il y a une alliance intime, naturelle, indissoluble.

Honneur donc, honneur aux évêques bretons !

Nous aussi, Messieurs, à leur exemple, chrétiens et Bretons que nous sommes, efforçons-nous d'entretenir et de promouvoir autour de nous, partout, sous toutes les formes, ce double sentiment, dont l'union intime a toujours été en Armorique l'un des traits les plus saillants du caractère national, depuis

(1) NN. SS. Bécél, évêque de Vannes ; Nouvel, évêque de Quimper et Léon ; Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguer.

l'âge antique de nos apôtres, les Briec, les Tudual, les Samson, les Corentin, les Gildas, jusqu'à nos héros et nos poètes de l'âge moderne : Chateaubriand, Brizeux, Lamoricière.

Et ce double sentiment, cette union intime du génie celtique et de l'idée chrétienne, où la trouver mieux réalisée qu'en l'homme dont nous honorons ici la mémoire, — Gui-Alexis Lobineau ?

Le Christ ! — toute sa vie il l'a servi sous l'austère observance de saint Benoît.

La Bretagne ! — toute sa vie il l'a aimée, étudiée, glorifiée, — et glorifiée comme elle le mérite, par la vérité seule : de cet or pur et sans alliage il a fait la couronne de la Bretagne.

La Vérité ! — cette vérité cherchée par lui avec tant d'ardeur, scrutée avec tant de patience, extraite avec tant de fatigue des limbes du passé, — une fois conquise, il n'est pas resté devant elle froid et inerte. Il l'a proclamée, maintenue, avec l'énergique franchise, avec

l'obstination passionnée d'un Celte. Il l'a bravement défendue contre toute attaque avec la virile liberté des vieux saints de notre race, qui comptaient, qui pratiquaient comme une éminente vertu ce que leurs biographes appellent *libertas vocis erga terrenas potestates* (1), la liberté de la parole envers les puissants de la terre.

Oui, c'était un vrai chrétien et un vrai Breton, une vaillante intelligence, un fort caractère, ce moine qui usa sa vie à servir, à glorifier, à défendre — le Christ, la Bretagne, la Vérité!



(1) Voir Vit. S. Winwaloei, lib. II, cap. 2, dans le *Cartulaire de Landevennec*, p. 60.



ACTE DE BAPTÊME ET DE NAISSANCE

DE

GUI-ALEXIS LOBINEAU

(9 Octobre 1667)



« Gui-Alexis Lobineau, fils de maître Pierre Lobineau et de damoiselle Anne Hunauld sa compaigne, a esté ce jour tenu sur les fons par noble homme Gui Cordonnier, huissier en la Cour, et damoiselle Suzanne Jandron, compaigne de noble homme Jacques Pigeaut, sieur de Pomelin : ledit enfant né ce neuffiesme octobre 1667.

« (Signé) *Cordonnier.* — *Susanne Gendron.*
— *Le Paige.* — *J. Pigeaut.* — *A. Lobineau.* —
Catherine Pigeaut. — *Petitjan.* — *P. de Lorgeril.*
— *P. Lobineau.* »

La dernière signature est celle du père, l'avant-dernière celle du recteur de Saint-Etienne de Rennes ; l'acte est inscrit aux registres baptismaux de cette paroisse, année 1667, fol. 89 verso. La copie nous en a été fournie par M. Paul de la Bigne-Villeneuve, membre de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.* — Jusqu'ici tous les auteurs ont mis, à tort, la naissance de Lobineau en 1666, sans en indiquer le jour.



INSCRIPTION MURALE
DANS L'ÉGLISE DE SAINT-JACUT



D. O. M.

A LA MÉMOIRE DE GUY-ALEXIS LOBINEAU.
AUTEUR DE LA GRANDE HISTOIRE DE BRETAGNE.
ET DE LA GRANDE VIE DES SAINTS DE BRETAGNE.
NÉ A RENNES, LE 9 OCTOBRE 1667.
RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE
SAINT-MAUR.
LE 15 DÉCEMBRE 1683.
MORT A L'ABBAYE DE SAINT-JACUT. LE 3 JUIN 1727.
ET DONT LES RESTES MORTELS INHUMÉS DANS L'ÉGLISE
ABBATIALE DÉTRUITE PENDANT LA RÉVOLUTION.
ONT ÉTÉ DEPUIS TRANSFÉRÉS DANS LE CIMETIÈRE DE
LA PAROISSE.
SANS QU'ON EN PUISSE AUJOURD'HUI RECONNAITRE
LA PLACE.



ESPRIT ÉMINENT. HISTORIEN TRÈS SAVANT. IL AIMA
UNIQUEMENT LA VÉRITÉ.

LE PREMIER. DANS LES OBSCURITÉS DES ANNALES
BRETONNES.

IL PORTA LA LUMIÈRE DE LA CRITIQUE.
EN APPRENANT AUX BRETONS A MIEUX CONNAITRE LEURS
PÈRES.

LEURS APOTRES.

A MIEUX AIMER LA PATRIE BRETONNE.
IL MÉRITA LA RECONNAISSANCE DE LA POSTÉRITÉ.



CETTE INSCRIPTION COMMÉMORATIVE DRESSÉE PAR LES SOINS
DE MONSEIGNEUR BOUCHÉ.

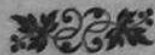
ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER.

AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES
BRETONS.

ET DES SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES D'ILLE-ET-VILAINE ET
DES COTES-DU-NORD.

FUT BÉNITE ET DÉDIÉE PAR SA GRANDEUR MONSEIGNEUR
L'ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER.

LE III. MAI. M. DCCC. LXXXVI.



BANQUET

ET

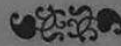
DISCOURS



BANQUET

ET

DISCOURS



MONSEIGNEUR l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguer ayant réuni ses invités dans un repas de soixante-dix couverts, servi dans les nouveaux bâtiments du monastère de Saint-Jacut, M. Lucien Decombe prit la parole, à la fin du dîner, pour adresser à M^{gr} Bouché les paroles suivantes :

MONSEIGNEUR,

Comme Président de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, qui a voulu, dès la première heure, s'associer à l'acte de réparation entre-

pris par Votre Grandeur envers dom Lobineau, je suis chargé par mes Confrères de vous remercier, et de vous offrir le titre de *Président d'Honneur* de notre Société. L'honneur, Monseigneur, sera pour nous, car tous ceux qui s'occupent, en Bretagne, d'Histoire et d'Archéologie, sont dès aujourd'hui dans votre dette ; s'il est malheureusement vrai que la Ville de Rennes, patrie de dom Lobineau, n'ait pas encore fait à ce glorieux fils même l'honneur modeste de donner son nom à une rue (comme M. de la Borderie le disait tout à l'heure), nous sommes heureux de nous associer à l'hommage qui lui est rendu aujourd'hui par vos soins.

M. Henri Lemeignen se lève ensuite et adresse à M^{gr} Bouché le discours suivant :

MONSEIGNEUR,

Dans le magnifique panégyrique que nous avons entendu tout à l'heure, mon cher Pré-

sident de la *Société des Bibliophiles Bretons* (qu'il me permette de le lui dire), a émis une idée, ou fait une omission que je ne puis laisser passer sans protestation. Dans les si justes éloges qu'il a adressés à Votre Grandeur, il a parlé au nom des Sociétés Savantes de la Province Ecclésiastique de Rennes, et il a oublié que le diocèse de Nantes fait aussi partie de notre chère Bretagne. Votre Grandeur n'a pas commis le même oubli, et Elle a bien voulu inviter les membres de la vieille cité Nantaise, cette résidence chérie des anciens ducs de Bretagne, à la cérémonie commémorative qu'Elle voulait consacrer à leur plus illustre Historien.

Délégué par la *Société Archéologique de la Loire-Inférieure*, et représentant ici, bien indignement, son président, M. le marquis de Bremond d'Ars (que de patriotiques occupations privent de l'honneur d'assister à cette fête), j'ai le devoir de revendiquer, pour notre diocèse, le droit de se dire membre de la grande Patrie Bretonne, et aussi le devoir bien doux,

Monseigneur, de vous adresser, au nom de mes collègues, tous nos plus respectueux remerciements pour la façon si énergique dont vous soutenez, dans votre diocèse, le drapeau des pieuses traditions et protégez, contre ce qu'une vaillante Bretonne appelait des « *mar-teaux audacieux* (1) », ces vieux débris d'un passé plein de sainteté, d'honneur et de gloire !

La *Société Archéologique de Nantes* serait heureuse, Monseigneur, de voir le glorificateur de saint Yves, le restaurateur du tombeau de Lobineau, le sauveur de tant d'églises menacées et de tant de monuments historiques et anciens, accepter le titre de *Membre d'honneur*.

Je bois à la santé de Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc !

(1) M^{me} Sophie Hüe, auteur du beau livre : *les Maternelles* (couronné par l'Académie Française), venait d'adresser à M. R. Oheix, — après avoir lu dans la *Revue de Bretagne* (N^o de mars 1886) son brillant et vigoureux article sur le *Vandalisme contemporain en Bretagne*, — une pièce de vers qui a reçu depuis une grande publicité, très justifiée.

Après M. Lemeignen, M. Ludovic Prud'homme s'adresse en ces termes à M^{gr} l'Evêque de Saint-Brieuc :

MONSEIGNEUR,

Il n'appartiendrait pas au plus jeune des membres du bureau de la *Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, d'occuper une place d'honneur, et de se lever dans une aussi importante réunion ; mais puisqu'un deuil d'un côté et un impérieux devoir de famille de l'autre, ont privé mes collègues de se trouver ici, permettez-moi, Monseigneur, de remercier Votre Grandeur d'avoir bien voulu nous convier à la belle et touchante cérémonie dont nous venons d'être les témoins.

Nous vous remercions aussi, Monseigneur, de nous avoir associés à l'œuvre de justice et de réparation pour laquelle nous nous sommes réunis à votre appel.

Monseigneur, lorsque votre nomination au siège épiscopal de Saint-Brieuc et Tréguier fut connue dans le diocèse, ce fut une grande joie ;

la vieille Cornouaille tressaillit de bonheur et d'orgueil ; Gallos et Trécorois, sans jalousie, ne demandèrent aux Cornouaillais que de partager ces sentiments.

On vous l'a bien prouvé, dans chacune de vos paroisses, à l'occasion de vos visites pastorales. J'entends encore les sons joyeux que lançait dans les airs le bourdon du vieux donjon épiscopal, le jour de votre arrivée à Saint-Brieuc, et les mille clochers de dentelle de votre magnifique diocèse « où les cloches chantent et rient » ont successivement pris part à ce concert. Ici même, vous venez encore de recevoir les preuves de l'affection de vos diocésains, et mes confrères, venus des quatre coins de la Province, peuvent se convaincre qu'on peut être *Evêque dans son pays*. La nature elle-même était de la fête ; le vent qui habituellement pleure « triste et doux » dans nos grands bois semblait bruir gaiement ; l'Océan a fait taire sa grande voix des jours de tempête et j'entends la vague qui déferle sur nos rivages, depuis Saint-Jacut jusqu'à Saint-Michel-en-

Grèves, murmurer son Guéz le plus joyeux en l'honneur de l'Enfant qu'elle avait perdu et qu'elle a retrouvé avec bonheur.

Hier, bénissant la statue de Saint-Jacut due à votre générosité, vous traciez le rôle de nos saints dans l'histoire. Vous êtes leur digne successeur, Monseigneur ; breton par la naissance, breton par le cœur, breton par les sentiments, votre piété envers ceux qui ne sont plus vous a suggéré une noble pensée, qui restera comme la caractéristique de votre évêché : vous vous êtes souvenu des grands morts dont les dépouilles mortelles ont été confiées au sol de votre diocèse et dont vous avez la garde.

Des mains sacrilèges ont nivelé ce sol, mais bientôt l'œuvre de réparation sera accomplie : saint Yves, dom Lobineau auront leurs tombeaux, et saint Guillaume rentrera triomphalement dans sa Cathédrale.

C'est à cette œuvre de justice et de réparation que vous voulez associer les Sociétés Savantes de Bretagne, Monseigneur, et c'est au nom de

la *Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, que je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien lui faire.

Permettez-moi, en terminant, Monseigneur, de prier Votre Grandeur d'agréer, en respectueux hommage de notre reconnaissance et en souvenir de cette réunion, la présidence d'honneur de la *Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, à vie, et *ad multos annos*.

Avec beaucoup d'aisance et de bonne grâce, avec l'élégante facilité dont ses auditeurs ont été souvent à même d'apprécier le charme, M^{gr} Bouché répond à ces discours, s'efforçant de reporter sur M. de la Borderie, qui se défend énergiquement, les honneurs de la journée, et trouvant, dans son cœur, un mot aimable pour chacun de ses invités. Cette réponse ayant été improvisée, nous la reproduisons telle qu'a pu la saisir la sténographie :

MESSIEURS,

Je suis touché des remerciements que vous m'exprimez en si bons termes et des honneurs

que vous m'offrez, au nom des Sociétés Savantes dont vous êtes les représentants. Rien ne me sera plus agréable, quand je serai dans les villes où vous tenez vos réunions, que de siéger au milieu de vous, et d'y répéter une fois de plus combien je suis heureux quand je vois étudier avec tant d'amour les souvenirs de notre histoire bretonne. On nous reproche, à nous autres Bretons, notre entêtement ; pour moi, je suis tenté de dire que ce n'est pas un défaut, mais une vertu, quand cet entêtement consiste à garder avec un soin jaloux les traditions, les mœurs et la foi qui firent la Bretagne si grande autrefois, qui la conservent aujourd'hui grande encore par sa fidélité et par son dévouement à toutes les nobles causes.

Celle de dom Lobineau en était une. Lorsque je vins ici, au début de mon épiscopat, je cherchai la tombe du grand historien, je m'informai, j'appris les tristes particularités que vous savez tous. Il y a, dans la destinée de dom Lobineau quelque chose de vraiment étrange. Il semble que cette Fatalité antique dont les

poètes ont si bien parlé, s'est attachée à lui. Durant sa vie il a été poursuivi par des animosités infatigables, mal défendu par des amitiés fragiles, mal récompensé par des compatriotes ingrats. Après sa mort, vous savez ce qui est arrivé à ses restes : cette tombe violée ; ce tombeau retrouvé dans un jardin ; ce cercueil de plomb vendu ; ces os jetés au hasard dans le cimetière... que sais-je ? Aucun mépris n'a manqué. Aussi, dès la première heure, m'étais-je promis de réparer tant d'injustices, et la cérémonie que nous venons d'accomplir n'est que la réalisation de mon désir. Nous avons, avec votre concours, Messieurs, élevé à la mémoire de dom Lobineau un monument qui rappelle les pierres dont se servaient nos pères pour perpétuer un souvenir et que couronne la croix, comme il convenait pour honorer la mémoire d'un religieux qui consacra la fin de sa vie à écrire la vie de nos Saints.

Le monument, savant dans sa simplicité, est dû à M. Hernot, que je tiens à remercier ici, et pour cette œuvre elle-même, et pour

tant d'autres, dont il a couvert le sol de notre pays, qui est toujours la terre des Saints.

Un autre artiste, M. Chamillard, de Ros-trenen, a édifié dans la cour de l'abbaye, une statue que vous avez vue, Messieurs, que j'ai bénite hier, et qui rappelle le souvenir du saint abbé qui fonda l'ancien monastère. Nous avons voulu, sur le socle, rappeler que saint Jacut était fils de saint Fracan et de sainte Guen, frère de saint Guénolé et de saint Guéthenoc et disciple de saint Budoc : voilà six beaux noms bretons, et les nombreux étrangers qui viennent passer ici la saison d'été les liront, les porteront aux quatre coins de la France, les donneront peut-être à leurs enfants. C'est encore une idée bretonne.

La cérémonie d'aujourd'hui est aussi une fête bretonne : vous y êtes venus, Messieurs, de tous les points de la province, et je vous en remercie, tout en regrettant de n'y pas voir les représentants officiels du Morbihan et du Finistère. J'y avais convié spécialement MM. de Kerdrel et de la Villemarqué : l'un et

l'autre sont retenus ailleurs par d'autres devoirs. M. de Kerdrel eût été parmi vous plus qu'un simple représentant du Morbihan : il eût rappelé le souvenir de dom Maur Audren de Kerdrel, le maître de dom Lobineau, l'inspirateur de l'*Histoire de Bretagne*, l'homme éminent et modeste qui tint une si grande place, au xvii^e siècle, dans la Congrégation de Saint-Maur. — M. de la Villemarqué m'a écrit une lettre que je tiens à vous lire, pour elle-même, et parce qu'elle est écrite au nom de la *Société Archéologique du Finistère* qui voulait, absente de corps, être au moins d'esprit aujourd'hui à Saint-Jacut.

La voici :

Quimperlé, le 1^{er} mai 1886.

MONSEIGNEUR,

La *Société Archéologique du Finistère* s'unit aux Sociétés des *Bibliophiles Bretons* et d'*Archéologie d'Ille-et-Vilaine* et des *Côtes-du-Nord* dans le grand acte de réparation à la mémoire de dom Lobineau.

Si aucun de ses membres ne peut se trouver à

l'inauguration du monument que Votre Grandeur veut bien dédier, tous y seront de cœur.

Daignez être leur interprète auprès de leurs confrères, Monseigneur, et agréer l'assurance toute particulière du respect et des regrets de votre tout dévoué serviteur,

*Le Président de la Société Archéologique du Finistère,
Membre de l'Institut,*

V^{te} HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

C'est donc la Bretagne tout entière qui est représentée ici, par ses archéologues, ses écrivains, même ses poètes.....

Je vois, en effet, au milieu de vous, Messieurs, M. Joseph Rousse, le continuateur et l'émule de Brizeux. Je lisais hier soir le recueil dont M. Rousse m'a fait hommage : certainement plusieurs des pièces que contient ce recueil pourraient être glissées parmi celles de Brizeux sans qu'un lecteur, même attentif, saisît la différence. L'inspiration est la même ; et la poésie chez M. Rousse n'est pas un habile assemblage de mots harmonieux, le langage

sonore d'une muse païenne : c'est la vieille Bretagne, avec ses sites et ses monuments, c'est l'idée chrétienne traduite et comme peinte en beaux vers.

Nous avons la Poésie, mais nous avons aussi l'Histoire. Vous avez entendu avec admiration et vous relirez avec plus d'admiration encore le discours de M. de la Borderie. Vous avez entendu l'héritier de dom Lobineau, et mieux que son héritier.

M. de la Borderie me permettra de lui exprimer une fois encore le vœu que tous vous formez, Messieurs, le vœu que tous les Bretons ont maintes fois formulé. Du haut de la Chaire (qui n'a jamais été plus que ce jour-là la Chaire de Vérité), au Congrès de Lannion, que votre grande *Association Bretonne* m'avait invité à présider, je l'ai déjà dit à M. de la Borderie, je vais le lui répéter : qu'il nous donne donc enfin l'*Histoire de Bretagne* qu'il nous *doit*, qui est faite dans son esprit et dans son cœur, l'histoire définitive, irréprochable, complète, de notre cher pays ! Des documents,

il en a assez, il en a trop ! L'abeille va de fleurs en fleurs, elle en extrait le suc, mais elle ne s'y complaît pas : elle fait son miel. Que M. de la Borderie ne se complaise pas dans ses recherches, et qu'il éloigne enfin ces amis importuns qui le mettent en réquisition, qui éparpillent ses efforts, sans profit et sans résultat.

Savez-vous, Messieurs, ce que je voudrais faire ? Je voudrais séquestrer M. de la Borderie. Tenez ! je le cloîtrerais là, sur les Ebihens, sans communication avec le monde, pour qu'il écrivît d'un trait et nous donnât enfin le monument que nous attendons de lui. Il a des documents comme dix Bénédictins n'en amasseraient point. Je dirais à tout importun : « On ne passe pas ! » En Bretagne, maintenant, quand on trouve une charte, une pièce, on se dit : — Il faut envoyer cela à M. de la Borderie ! — et il se lance sur cette nouvelle piste, il s'occupe de cette charte, de cette pièce..... au détriment de l'*Histoire de Bretagne*.

Vous vous souvenez d'Arthur, de ce Roi que nos Bretons ne veulent pas croire mort,

qu'ils attendent, qu'ils rêvent, qui vit dans leur mémoire comme l'incarnation glorieuse de notre race ? Eh bien ! je dis à M. Arthur de la Borderie : — Arthur, c'est vous ! c'est vous qui nous rendrez la Bretagne ancienne, comme nos Saints l'avaient faite, comme nos pères l'ont vue.

Messieurs, personne ne peut se méprendre sur le sens de nos paroles. Si nous aimons tant notre petite patrie, nous n'en aimons pas moins la France. Je dis même que nous l'en aimons mieux ; je l'ai vu bien des fois. Vous le savez, j'ai été marin. Pendant vingt années, qui ont été les plus belles de ma vie, j'ai navigué à l'ombre du glorieux pavillon qui flotte sur les vaisseaux de France. Les matelots bretons ne sont-ils pas les meilleurs de tous, les plus héroïques et les plus dévoués de tous nos soldats ? Je les ai vus à l'œuvre et j'en peux témoigner. Il faut être bon breton pour être bon français ; il faut être bon breton pour être bon chrétien, c'est-à-dire qu'il faut, pour être l'un et l'autre, demeurer fidèle aux sentiments

qui furent toujours l'honneur de notre cher pays. Oui, nous aimons la Bretagne, et nous aimons encore plus la France, comme l'écrivait naguère M. de la Villemarqué : « Bretons en France, Français à l'étranger. » J'ajoute : Français avant tout !

Dites-le partout, vous, Messieurs, qui avez voulu assister à cette cérémonie pour en rendre compte, et qui appartenez à la presse locale et à la presse parisienne. Je vous remercie de votre concours, comme j'en remercie tous ceux qui ont coopéré à l'acte de réparation que nous venons d'accomplir. Je remercie M. le Maire de Saint-Jacut ; je remercie de nouveau les Sociétés Savantes qui sont ici représentées ; je remercie Messieurs les Ecclésiastiques venus des autres diocèses, sans oublier ceux de mes prêtres que je vois avec plaisir assister à cette fête. Messieurs, je ne veux pas vous faire l'éloge de mes prêtres, ce serait me louer moi-même, et un père qui loue ses enfants perd un peu son temps....

Encore une fois, je vous remercie tous, et

je vous donne rendez-vous dans deux ans, le 19 mai 1888, à Tréguer, pour l'inauguration du tombeau de saint Yves. Toute la Bretagne sera là, et vous y serez au premier rang !

Ces aimables paroles sont saluées d'unanimes applaudissements.

La Presse, associée si complaisamment à cette fête, devait un remerciement à M^{gr} l'Evêque de Saint-Brieuc, et un salut à M. de la Borderie, « qui fut toujours des siens », selon une heureuse expression de M. Peigné. C'est justement à M. Peigné, directeur de l'*Union libérale* de Dinan, qu'échut l'honneur de traduire la pensée de ses confrères. Il le fit en ces termes :

MONSEIGNEUR,

J'aurais tout d'abord à m'excuser de prendre la parole, si mes confrères ne me chargeaient de vous remercier de votre invitation cordiale et de votre gracieux accueil, et si je ne sentais que je répons au sentiment de tous en pro-

posant, au nom de la Presse, un toast à M. de la Borderie.

Personne plus que vous, Monsieur, n'avait qualité pour faire l'éloge de dom Lobineau. Vous futes, en effet, l'ouvrier de la première heure de cette réparation historique dont la cérémonie d'aujourd'hui n'est que la solennelle consécration et, si votre modestie voulait bien me le permettre, j'ajouterais que, pour l'érudition, pour la patience et l'honnêteté dans le travail, vous êtes, au dix-neuvième siècle, un bénédictin — sans le froc.

Nous sommes heureux de saluer en vous l'ancien élève sorti de l'École des Chartes avec le n° 1, succès plein de promesses que l'avenir a largement tenues, un des fondateurs de la *Revue de Bretagne et Vendée*, le correspondant de l'Institut, le savant sous la plume et sur les lèvres duquel, vous l'avez prouvé une fois de plus ce matin, la Science sait se faire aimable, spirituelle, indépendante, sans cesser d'être consciencieuse et chrétienne.

Boire à votre santé et à vos travaux, Mon-

sieur, c'est encore boire à la Bretagne, dont le passé a jusqu'à présent occupé toute votre vie et qui attend que vous écriviez sa vieille histoire.

A Monsieur de la Borderie !

Ainsi directement et aimablement provoqué, M. le Président des *Bibliophiles Bretons* voulut clore la série des discours par quelques paroles. Si ces paroles furent chaleureuses, j'en atteste ceux qui les ont entendues !

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Par la longue, trop longue harangue que je vous ai fait subir avant dîner, — et dont mon larynx aussi a subi la fatigue, — je comptais avoir acquis le droit de me taire.

Devant les paroles bien trop flatteuses et surtout si bienveillantes qui viennent de m'être adressées, le silence est impossible.

Ces éloges, je ne les mérite point, je ne le

sais que trop, hélas ! Mais le sentiment d'où ils partent, je l'accepte.

C'est parce que vous savez que j'ai voué tous mes efforts, si humbles qu'ils soient, que j'ai consacré ma vie avec passion à la gloire de notre mère la Bretagne, — c'est pour cela que vous m'adressez ce salut chaud et cordial.

Vous me l'adressez au nom de la presse bretonne ; dans ces termes, je vous en remercie vivement.

Car, chez nous Bretons, en dépit des divisions des partis, il est un terrain sur lequel se rencontrent naturellement tous les gens de cœur, le terrain de l'intérêt national et de l'honneur de la Patrie, — non-seulement de la petite patrie, la Bretagne, mais aussi (comme l'a dit M^{gr} Bouché) de la grande patrie, la France.

Sur ce terrain, je le dis à sa gloire, la presse bretonne, oubliant ses querelles, reste toujours unie, et tous les Bretons se pressent à l'envi autour de leur vieille bannière et de leur vieille devise : *Potius mori !*

Pourquoi ? C'est que les pays de forte tradition sont, plus que tous autres, des pays de fort patriotisme.

Permettez-moi donc, Messieurs, de vous rendre votre salut :

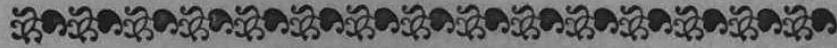
A la presse bretonne !

A l'union constante de tous les Bretons dans l'amour de la patrie bretonne et française !

Tel fut le dernier mot de cette fête : c'en est, on peut le dire, le résumé et la haute moralité.

Pour épilogue, ou plutôt pour couronnement, nous donnerons les beaux vers, où M. Rousse a si heureusement exprimé le caractère et consacré le souvenir de cette journée.





DOM LOBINEAU
HISTORIEN DE LA BRETAGNE (1)



A M. Arthur de la BORDERIE



Dans ce cloître où la mer, au milieu du silence,
Fait entendre sa grande voix,
Dom Lobineau, lassé de son labeur immense,
Vint se reposer autrefois.

Pour chasser à jamais les fables de l'Histoire,
Il avait souffert et lutté,
Aimant d'un même amour, au-dessus de la gloire,
La Bretagne et la Vérité.

Il mourut, et bientôt dans l'étroit cimetière
On dispersa ses ossements.
Son nom ne fut pas même écrit sur une pierre ;
Ses ennemis étaient puissants !

Il avait défendu les droits de l'Armorique ;
On voulait les faire oublier ;
Mais son œuvre était là, comme un granit celtique
Qu'aucun marteau ne peut plier.

(1) Cette pièce est extraite d'un recueil publié récemment par M. Joseph Rousse : *Chants d'un Celte*. Paris, Lemerre édit., 1886. 1 v. in-12 carré, p. 101.

La Bretagne aujourd'hui, fidèle à sa mémoire,
Dresse un menhir sur son tombeau,
Et met, en l'entourant d'une tardive gloire,
Un nimbe au front de Lobineau.

Ami, nous penserons souvent à l'abbaye
Au milieu des jardins s'élevant rajeunie,
A l'EVÊQUE, notre hôte, y rassemblant un jour
Ceux qui pour la Bretagne ont un ardent amour.
Tous nous étions venus rendre hommage à la gloire
Du vieux moine oublié, père de notre histoire.
Nos âmes garderont longtemps le souvenir,
Des Bretons réunis au pied de ce menhir,
Et dans ce cimetière écoutant la louange
De notre race antique et qui jamais ne change.
Autour de nous les fleurs parfumaient les tombeaux ;
Nos regards découvraient des îles sur les eaux,
Un manoir dans les bois, *Thébaïde des Grèves*,
Où vécut un poète aussi doux que ses rêves,
Les bords de l'Arguenon et leurs landiers fleuris
Ouverts sur l'océan aux lointains infinis...

Quand vint le soir, parut, image de la Gloire,
Le feu du cap Fréhel aux éclats passagers,
Eclairant par instant les flots et les rochers,
Puis les abandonnant bientôt dans la nuit noire !

Joseph ROUSSE.

LETTRES INÉDITES

DE

DOM LOBINEAU



LETTRES INÉDITES

DE

DOM LOBINEAU



Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant ici cinq lettres de dom Lobineau, dont quatre (nos I, III, IV, V ci-dessous) n'ont jamais été publiées, et dont l'autre (no II) est la lettre à dom Bougis, où Lobineau expose la méthode de travail employée par lui dans la composition de l'HISTOIRE DE BRETAGNE : lettre des plus intéressantes, publiée isolément en 1825 pour la Société des Bibliophiles Français, et devenue aujourd'hui introuvable.

A la suite de chacune de ces lettres on a jeté quelques notes, qui ont semblé utiles pour la pleine intelligence du texte.

Cette publication peut être considérée comme le complément du volume que nous avons fait paraître, il y a quelques années, sous le titre de Correspondance historique des Bénédictins Bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'Histoire de Bretagne (1).

A. DE LA B.

(1) Champion éditeur, quai Malaquais, 15, Paris, 1880, in-8°.



I.

DOM LOBINEAU A M. DE LA TULLAYE

Procureur-général de la Chambre des Comptes de Nantes (1)

(Paris, 18 mars 1704)

✠✠✠

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire qu'il me semble assez facile de trouver l'acte en question, puisque vous savez à peu près l'armoire... Il faut que ce soit quelque acte qui fasse voir qu'Alain Ceoche, premier vicomte de Rohan, fondateur de Bonrepos en 1184, frère du comte Eudon de Porhoët, estoit bastard de la maison de Porhoët (2). Ce qui me porte à vous dire cela est un avis qui m'a esté donné depuis peu par des inconnus, que si je faisois sortir la maison de R. de celle de Porhoët, on escriroit contre moi pour faire voir qu'elle n'en sortoit qu'en bastardise. Je vous avoue que ce surnom de Ceoche m'a toujours deplu, et s'il y a de la bastardise, il faut que ce soit lui. Du reste, nous n'avons rien trouvé, dans ce que vous avez envoyé à M. le D. de R. (3), qui puisse lui servir à rabaisser le nom de R. (4).

J'ai bien peur que le contrecoup de tout cela ne

retombe sur moi. La princesse de R. (5), dit que je suis trop entier dans mes sentimens, et est fort tentée de s'opposer à l'obtention du privilège. J'espère cependant calmer cet esprit, aigri sans sujet (6), et Madame de Coëtquen (7) m'aidera en cela de son crédit et du pouvoir qu'elle a dans la famille. Je l'exhorte à procurer la paix à son frère et à sa sœur, et je vois qu'elle a déjà gagné sur le beau-frère (8) qu'il ne fera point imprimer certain factum très-injurieux au nom de Chabot, qu'il avoit préparé...

Je me réjouis d'apprendre des nouvelles du rétablissement de la santé de M^{me} de la Tullaie (9). Je vous prie de vouloir bien l'assurer de mes tres humbles respects. Je suis, avec tout l'attachement et toute la reconnaissance possible, entièrement à vous (10).

Le 18 mars 1704.

NOTES

(1) Cette lettre et les deux autres publiées plus loin sous les n^{os} III et IV existent en original aux Archives de la Loire-Inférieure, fonds du Plessix-Tison ; nous remercions M. Léon Maître de l'obligeance qu'il a mise à nous les signaler. Elles sont adressées à Salomon-François de la Tullaie, sieur dudit lieu, du Plessix-Tison près Nantes, etc., né en 1653, procureur-général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1677, par acquêt de cette charge fait sur Yves Morice, s^r de Coetquelfen, dont il épousa la fille unique en 1679, ce mariage ayant été arrêté dès la vente de la charge. (Voir *Généalogie de la maison de la Tullaie*, par Lainé, Paris, 1847, in-8°, p. 13 et 14.)

(2) Lobineau était à ce moment mal renseigné sur les commencements de la maison de Rohan. Alain Ceoche, ou plutôt la Coche, la Choche et la Zouche, ne fut point la tige de la maison de Rohan ; et la tige de la maison de Rohan, c'est-à-dire Alain, fils puiné d'Eudon I comte de Porhoët, n'était point bâtard et ne fonda point l'abbaye de Bonrepos, fondation postérieure de près de soixante ans à la mort de cet Alain, advenue en 1128. — Dès qu'il étudia de près cette matière, Lobineau se corrigea lui-même sur tous ces points, comme on le voit par la généalogie des maisons de Porhoët et de Rohan, comprise dans son *Traité des Barons de Bretagne*, manuscrit de la Bibliothèque de Rennes. D. Morice a reproduit exactement cette filiation en tête de son *Histoire de Bretagne*, t. I, p. XXI et XXIII.

(3) « M. le duc de Rohan », c'est-à-dire Louis de Rohan-Chabot, né en 1652, mort en 1727, fils de Marguerite de Rohan, duchesse de Rohan, et d'Henri Chabot, premier duc de Rohan-Chabot.

(4) « Le nom de Rohan. » — Le duc de Rohan ne faisait que se défendre contre les Rohan-Guéméné et Rohan-Soubise, qui lui faisaient alors un procès pour l'empêcher de porter le nom de Rohan et, au cours de ce procès, rabaissaient de leur mieux le nom de Chabot.

(5) « La princesse de R. », c'est la princesse de Soubise, dont il a été question ci-dessus, p. 47, en son nom Anne de Rohan-Chabot, sœur de Louis duc de Rohan mentionné plus haut dans la note 3. Elle eut en dot la seigneurie de Soubise, qu'elle fit ériger en principauté, après avoir épousé en 1663 son cousin François de Rohan-Guéméné, fils puiné d'Hercule de Rohan-Guéméné duc de Montbazou. Elle mourut en 1709.

(6) Comme nous l'avons vu plus haut (p. 47-50), cet espoir de Lobineau fut trompé, M^{me} de Soubise s'opposa au privilège de l'*Histoire de Bretagne*, et tous les Rohan-Rohan ne cessèrent de poursuivre l'ouvrage et l'auteur de leur hostilité.

(7) Madame de Coëtquen était sœur puinée du duc de Rohan et de la princesse de Soubise ; elle se nommait Marguerite de Rohan-Chabot et avait été mariée à Malo, marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo, mort dès 1679.

(8) Le beau-frère, c'est François de Rohan-Guéméné, prince de Soubise,

mari de la princesse. La sœur et le frère, c'est la princesse de Soubise et le duc de Rohan.

(9) En 1704, Madame de la Tullaye n'était plus Mademoiselle de Coëtquelfen (Anne) ; elle était morte en 1682, après avoir donné un fils et trois filles à son mari. En 1687, celui-ci s'était remarié à Anne Rogier du Crevin, veuve de Louis du Plessis s^r de Genonville ; c'est d'elle qu'il est question ici.

(10) Cette lettre ne porte pas de signature, mais elle est incontestablement de la main de Lobineau.





II.

DOM LOBINEAU A DOM SIMON BOUGIS (1)

Supérieur-général de la Congrégation de Saint-Maur

(Rennes, 3 octobre, 1708)



Benedicite.

Mon Très Révérend Père, la résolution qu'ont prise Messieurs des Estats du Languedoc de s'adresser à nostre congrégation pour faire faire l'histoire de leur province, m'a fait un plaisir sensible. Je me flatte, puisque V. R. veut bien me faire l'honneur de me le marquer, que la nouvelle Histoire de Bretagne n'a pas peu contribué à leur faire concevoir ce dessein, et quand je n'aurois que la satisfaction de voir que j'ai donné occasion à faire éclater cette marque d'estime d'une des plus considérables provinces du royaume envers nostre congrégation, j'estimerois mes travaux assez bien récompensez (2). Mais je n'ose pas me flatter de mesme que je puisse vous donner de bons avis, quoique V. R., en continuant ses bontez pour moi, vueille bien me témoigner qu'elle croit que je suis en

estat d'en donner. Tout ce que je puis faire est de vous rendre compte de ce que l'expérience de seize ou dix-sept années de travail continuel m'a fait remarquer.

Quand on eut formé le dessein de travailler à l'Histoire de Bretagne, le R. P. D. Maur Audren chargea plusieurs religieux de la province de lire et d'extraire tous les livres qui pouvoient avoir quelque rapport à l'histoire du pays, et mesme beaucoup qui n'en avoient aucun. Je puis assurer V. R. que ce travail est inutile ; du moins n'en ai-je tiré aucun secours. A mesure qu'on avance dans chaque siècle, il faut avoir devant les yeux certains répertoires communs, c'est à dire les auteurs de ce tems-là, et en tirer soi-même tout ce qui regarde nostre matière ; car, de s'en rapporter à des extraits d'autrui, c'est s'exposer à l'erreur et à beaucoup d'omissions essentielles.

Le premier travail qu'on doit faire est de prendre une teinture de l'histoire qu'on veut traiter ; il faut mesme s'en instruire à fond en lisant plus d'une fois tous les auteurs particuliers qui en ont traité, sans épouser cependant aucun sentiment, jusqu'à ce qu'on en ait vu la preuve dans les auteurs contemporains ou dans les titres. Sans ce préliminaire, il est sûr qu'on travaille à l'aveugle sur les titres ; on se charge d'extraits inutiles, et on laisse souvent des choses essentielles, qu'on regrette dans la suite et qu'on ne peut plus retrouver. Le Languedoc a eu ses historiens, aussi

bien que la Bretagne, et mon sentiment est qu'il faut commencer par les bien posséder, pour travailler ensuite avec fruit aux extraits des titres.

Il y a trois sortes de travaux sur les titres : les copies, les extraits, et les abrezés ou sommaires. Les copies doivent être dans la dernière exactitude, tant pour l'orthographe que pour la manière d'énoncer les chiffres. Si l'on veut s'épargner beaucoup de peine, je conseillerois de faire chaque copie sur des feuilles séparées, en marquant exactement, au bas, de quel endroit la pièce est tirée et si elle est originale ou copie ; et si c'est une copie, marquant de quelle autorité elle est revestue et de quel tems elle est. Il faut aussi marquer tous les sceaux et les revers, et chacun en son ordre, et si on ne peut les désigner (3), il faut au moins rapporter fidèlement tout ce qu'ils représentent, et en dire à peu près la grandeur, sans oublier la matière, la couleur, la forme, les lacs, les queues simples ou doubles. Toutes ces bagatelles ne laissent pas d'être de conséquence.

Pour les extraits, quand ils sont d'une grandeur raisonnable, je serois d'avis qu'on les mist aussi en feuilles séparées. Il faut, autant qu'on peut, les faire dans les propres termes des actes, mettant des *etc.* à la place de ce que l'on obmet comme inutile. Du reste, il y faut observer les mêmes choses qu'aux copies.

Pour ce qui regarde les abrezés, précis, ou sommaires, c'est un travail sur lequel je ne fais pas grand

fonds, parcequ'il n'a aucune autorité, et peu de gens en savent faire de bons.

Il ne faut pas négliger les sépultures, épitaphes, vitraux d'églises, portraits, monumens, reliques, antiquités, inscriptions, médailles, monnoies, etc.

Au haut des actes, que j'ai conseillé de mettre en feuilles séparées, il est bon d'en mettre le sommaire, et à côté des premiers mots de l'acte, en marge, marquer la date. Il sera facile, après tout le travail des titres fini, de mettre tous ces actes en ordre selon leurs dates, et le volume des preuves se trouvera tout dressé de cette manière : facilité que je n'ai pas eue, parceque tous nos extraits estoient de suite dans des cahiers, dont il a fallu que je les aie tirez, en les copiant une seconde fois. Du reste, si on souhaite d'avoir de beaux recueils pour la parade, il sera encore plus facile de faire copier ces actes séparés sur de beaux cahiers, quand ils seront tous arrangez en ordre chronologique ; tous ceux qui écrivent bien seront capables de ce travail, au lieu que le nombre n'est pas grand de ceux qui peuvent travailler sur les originaux.

Je n'ai plus qu'une bagatelle à ajouter touchant les copies, qui est de ne se point donner la liberté d'orner son écriture de lettres capitales ailleurs qu'au commencement des périodes et des noms propres. Cette observation paroistra ridicule aux personnes sérieuses ; mais je ne saurois vous dire combien la négligence que j'ai trouvée sur ce sujet dans nos recueils,

m'a donné de peine pour corriger les actes qu'il m'a fallu donner à l'imprimeur.

Après les titres, il faudra travailler sur les auteurs originaux. La pratique que j'ai gardée a été de faire mon canevas du plus ancien qui ait traité de chaque fait, c'est à dire du contemporain qui m'a paru le mieux instruit. J'ai mis chaque fait à part sur des feuilles séparées ; après quoi j'ai consulté les autres auteurs, et quand j'y ai trouvé des circonstances nouvelles, je les ai adjoustées par apostille à mon canevas ; quand j'ai trouvé des contradictions, j'ai tasché de les accorder ou de découvrir de quel costé estoit la vérité. Quand tout ce travail sera fait et qu'on aura accordé les auteurs avec les actes, ou corrigé ceux-là par ceux-ci, on peut prendre la plume pour composer l'histoire, et il ne sera plus alors question que de trouver des liaisons.

Je ne prendrai point la liberté de donner des leçons pour le style ; il est à craindre que le génie gascon ne mette trop de brillant dans la narration. L'histoire n'aime pas les brillans, et rien n'ennuie comme les pointes. Simplicité, pureté, noblesse, c'est tout ce qu'on demande dans une histoire. Simplicité dans la narration, pureté dans les expressions, noblesse dans le style et dans les sentimens.

Je croi qu'on doit commencer par faire l'histoire générale de la province, s'il se peut ; ensuite de quoi on pourra faire l'histoire particulière des fiefs, eves-

chez, abbayes, etc. C'est pourquoi, en visitant les archives, il faut prendre non-seulement tout ce qui regarde le général, mais encore faire attention à tous les actes qui peuvent donner des dates d'évesques ou d'abbes, aux possesseurs des fiefs considérables, aux qualitez de chevalier, d'escuyer, de messire, de damoiseau, de varlet, etc. Nous n'avons manqué de marquer aucun nom de tous ceux que nous avons trouvez revestuz de ces qualitez ; cela ne sert pas toujours pour l'histoire générale, mais il est bon de ne rien négliger de ce qui peut servir aux particuliers.

Je reviens au travail des titres. Ceux que l'on occupera à les visiter ne laisseront pas sans doute échapper ceux qui leur fourniront des faits considérables ; mais ils ne doivent pas rejeter ceux qui leur paroistront d'abord de peu de conséquence par rapport aux qualitez des personnes qui y seront nommées, parceque ces actes renferment assez souvent des formules qu'il est très-utile de savoir, des coutumes, des amendes, des peines, des formes de procédures, des estimations, des prisées, des poids, des mesures, et autres choses remarquables qui sont l'objet de l'estude des savans.

Il me resteroit à parler à V. R. des personnes des ouvriers que l'on peut employer à ce travail. V. R. me marque *qu'on a voulu qu'ils fussent pris dans la province*, sans spécifier si c'est dans celle-ci ou dans celle de Languedoc ; mais j'ai cru qu'il s'agissoit de celle-ci, puisque V. R. me demandoit mon avis sur

ce sujet (4). De tous ceux qui ont travaillé à notre histoire, il ne reste que dom Denis Brient, qui est actuellement occupé pour le Révérend Père de Sainte-Marthe ; et de tous les autres religieux de cette province, je ne puis présentement me rappeler que dom Claude Le Roy qui soit capable de s'appliquer au travail des titres et archives avec succès. Il n'y a point encore travaillé ; mais pour peu que dom Denis Brient voulust le styler, il seroit en peu de tems en estat de rendre de très-grands services. C'est un religieux très-sage, très-studieux et très-retiré, d'un bon esprit et de l'humeur la plus douce qui se puisse voir, autant par vertu que par tempérament. Je ne l'ai point consulté là-dessus, non plus que dom Denis Brient ; V. R. ordonnera ce qu'elle jugera à propos.

Mon travail des registres des Estats continue et n'avance pas trop, par rapport à la fin, quoique j'aie déjà près de cent cahiers d'extraits, où chaque tenue d'Estats est à part. Ils commencent en 1567, et j'en suis en 1626, et autrefois les Estats se tenoient tous les ans. Pour me délasser en changeant de travail, j'en ai entrepris un autre, auquel je m'applique dans les tems que je suis fatigué du premier. C'est une copie de notre très-ancienne Coustume, avec des notes faites avant l'an 1510. J'y ferai une conférence de nos deux autres Coustumes et des Etablissementens de saint Louis : et le tout fera un ouvrage très-curieux, et d'une grande utilité pour le public.

Je supplie V. R. de me pardonner quelques ratures qui sont dans ma lettre, parceque je suis si occupé, que je n'ai pas eu le tems de la copier. Je la supplie de vouloir bien m'accorder la continuation de ses bontés et le secours de ses prières.

Je suis avec un profond respect, mon Très Révérend Père, vostre très-humble et très-obéissant serviteur en N. S.

FR. GUI-ALEXIS LOBINEAU.

Rennes, le 3 octobre 1708 (5).

NOTES

(1) Simon Bougis, né à Séez en 1630, mort à Paris en 1714, fit ses vœux dans l'ordre de Saint-Benoît en 1651. En 1699, élu supérieur-général de la congrégation de Saint-Maur, il se déroba par la fuite à cette dignité. Elu de nouveau en 1705, il exerça cette charge pendant six ans, se démit en 1712, et mourut en 1714 dans sa 85^e année. — Voir D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 368-372.

(2) C'est incontestablement le succès de l'*Histoire de Bretagne* de Lobineau qui détermina les Etats de Languedoc à demander, pour composer l'histoire de leur province, des religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Les *Délibérations* de ces Etats en fournissent la preuve ; on y lit :

— « Du 24^e jour de janvier 1708. — Monseigneur l'archevêque de Narbonne, président, a dit que plusieurs personnes sçavantes luy ont temoigné qu'il seroit à desirer que les Estats voulussent procurer au public un ouvrage aussi curieux et aussi utile que le seroit l'*Histoire de Languedoc* ; qu'il a luy même souhaité longtemps de voir naître cette entreprise, mais qu'il en a conçu un désir encore plus ardent depuis qu'il a sceu que d'autres provinces du royaume ont fait travailler à leur bistoire particulière ; que l'*His-*

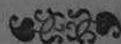
toire de Bretagne, qui ne paroît que depuis peu de mois et qu'il a leüe dans l'intention de proposer aux Estats un semblable dessein, a été favorablement receue du public, etc..... Sur quoy les Estats ont remercié Monseigneur l'archevêque de Narbonne, president, d'avoir fait une proposition qui ne peut être qu'honorable et avantageuse à la province, et l'ont prié de prendre soin d'un si grand ouvrage et de faire le choix des personnes qu'il jugera propres à y être employées.....

— « Du 24^e janvier 1709. — Monseigneur l'archevêque de Narbonne, president, a dit qu'en execution de la delibération des Estats de l'année dernière, et pour seconder le desir qu'avoit cette assemblée de faire travailler à l'Histoire de Languedoc, il avoit cru ne pouvoir mieux s'adresser qu'au Père général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui ont travaillé avec beaucoup de succès à l'Histoire de Bretagne, pour lui demander des religieux capables d'exécuter ce dessein, et que le Pere général lui avoit promis d'en choisir un certain nombre des plus propres pour travailler à cette Histoire. » (*Histoire générale du Languedoc*, par dom Devic et dom Vaissete, nouvelle édition (in-4°). Toulouse, 1872, t. I, Introduction, p. 103*, 104*.)

(3) « Designer », c'est-à-dire dessiner.

(4) Les Etats de Languedoc avaient demandé au moins Lobineau ; le 24 juin 1708, il écrivait de Rennes à l'abbé Chotard : « Messieurs des Etats de Languedoc ont chargé leur president de me demander au Chapitre general, et il en a escrit à tous ces gros *dabo*, mais je ne sai point la response qu'ils lui ont faite. Ils m'en font un secret, mais il ne m'importe : je sui Breton encore pour long tems, et j'ai de quoi faire encore deux ou trois volumes, si je continue de trouver une aussi abondante moisson que celle que j'ai commencé de trouver ici dans les registres des Etats et dans ceux du Parlement. » (*Correspondance bistorique des Bénédictins Bretons*, p. 141.)

(5) D'après une note, placée au verso du titre dans l'édition de cette Lettre donnée en 1825 pour les Bibliophiles Français, l'original de cette pièce appartenait alors « à M. le Marquis de CHATEAUGIRON. » Nous ignorons où il se trouve aujourd'hui.





III.

DOM LOBINEAU A M. DE LA TULLAYE

(Rennes, 3 mars 1712)



Monsieur, souffrez que je vous parle de mes affaires. Je n'ai pas voulu faire imprimer à Paris ma réponse à l'abbé de Vertot (1), parceque j'ai eu peur que, ma copie lui aiant esté communiquée, on y eust fait quelques changemens dont il eust profité dans sa replique (2). J'ai prié qu'on me la renvoïast avec le privilège, ce qu'on a fait ; et j'ai fait parler au sieur Mareschal (3) par M. l'abbé Chotard, qui m'a mandé que le sieur Mareschal l'imprimeroit. Je prends donc aujourd'hui la liberté de vous adresser cette réponse, pour plus grande sureté (4), et j'escris à M. l'abbé Chotard pour le prier de l'aller prendre chez vous avec le privilège. Vos offices ne me seroient pas inutiles pour avoir quelque bonne composition de l'imprimeur, mais je n'ose vous importuner d'une bagatelle comme celle-là, et j'en laisserai tout le soin à M. l'abbé Chotard.

Je suis avec un profond respect, Monsieur, votre très-humble serviteur,

G. A. LOBINEAU.

Rennes, 3 mars 1712.

Vous me permettrez d'assurer ici de mes tres humbles respects madame de la Tullaie et monsieur votre fils (5).

NOTES

(1) Il s'agit de la réponse de Lobineau au *Traité historique de la mouvance de la Bretagne*, par l'abbé de Vertot, Paris, Pierre Cot, imprimeur-libraire, 1710, in-12.

(2) Ainsi Lobineau craignait quelque collusion entre l'imprimeur chargé de son manuscrit et l'abbé de Vertot, qui aurait pu obtenir du typographe, au dernier moment, une falsification de l'œuvre du Bénédictin faite dans l'intérêt de son adversaire, — c'est-à-dire une véritable trahison. Il est vrai que les incidents tortueux, relatifs à l'*Apologie des Armoricains*, étaient bien propres à mettre Lobineau en défiance. Voir dans la *Correspondance historique des Bénédictins Bretons* (p. 179-181 et 187-190) le récit véridique de cette histoire et l'odieuse calomnie inventée à ce sujet contre Lobineau, qui seul, dans la circonstance, avait le droit de se plaindre.

(3) Jacques Mareschal, qui exerça l'imprimerie à Nantes de 1688 à 1723 ; fils de Michel Mareschal, imprimeur dans la même ville de 1641 à 1688, et père de Pierre Mareschal, qui exerça à son tour dans la même ville de 1723 à 1735. — Sur l'abbé Chotard, voir la *Correspondance historique des Bénédictins Bretons*, p. 139, 160, 167 et 217.

(4) « Pour plus grande sureté » : — Lobineau entend par là que son paquet passant à la poste sous le couvert d'un magistrat, d'un haut personnage comme le Procureur-général de la Chambre des Comptes, était plus sûr d'arriver intact et sans retard à sa destination.

(5) M. de la Tullaye avait deux fils, l'un (Salomon-François) né de sa première femme en 1682 ; l'autre (Louis-Salomon), de sa seconde en 1692. Duquel s'agit-il ici ? En l'absence de toute spécification, il est difficile de se prononcer.



IV.

LE MÊME AU MÊME

(Rennes, 27 mars 1712)



Monsieur, comme je n'ai pas pour mes productions la passion aveugle qui n'est que trop ordinaire aux auteurs, je n'estois pas dans une grande inquietude au sujet de l'ouvrage que j'avois pris la liberté de vous adresser (1). Cependant, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a fait autant de plaisir que si vous m'aviez tiré de la peine la plus cruelle. Je ne sçai quel succez j'aurai auprès du sieur Mareschal ; mais je voi, par les lettres de l'abbé Chotard, qu'il sera difficile que nous demeurions d'accord de nos faits (2). Le pis aller sera de remercier M. Mareschal et de faire revenir à Rennes la response à l'abbé de Vertot que j'ai envoieé à Nantes, et de la garder pour la faire imprimer en forme de preface au commencement de mon Supplément (3).

La mention que vous faites de Monsieur le chevalier de Léon m'a fait penser à Monsieur le duc de Rohan. Je vous prie de me dire s'il est encore à Blein, ou s'il est allé à Josselin, comme il en avoit dessein.

Vous allez rire de mon impertinence ; mais si j'ai la cervelle renversée, prenez-vous en au Caresme qui y a fait bien des locandes (4). J'ai perdu un bon ami qui demeuroit dans votre voisinage et qui, lorsque j'avois besoin d'eau-de-vie pour faire du baume *Mazarin* (5) — remede souverain pour la colique et bien d'autres maux, — m'en envoioit *dicto citius*, aussitost que je m'adessois à lui. C'est une charge vacante, que je ne sçai à qui donner. Si vous connoissiez quelqu'un qui fust assez de mes amis pour la prendre, je vous prierois de me l'indiquer, et je lui enveroies aussitost les provisions signées *Pariette* (6).

Voilà mon impertinence dite. C'est à vous d'user de votre clemence ordinaire ; aussi bien sommes-nous en tems de remission.

Je suis avec un profond respect, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

G. A. LOBINEAU.

Rennes, 27 mars 1712.

Je presente mes tres humbles respects à madame de la Tullaie et à monsieur votre fils.

NOTES

(1) C'est toujours sa réponse à Vertot, dont l'envoi est mentionné dans la lettre n° III.

(2) Ils s'accordèrent cependant, car l'ouvrage de Lobineau parut chez Mareschal sous ce titre : « *Reponse au Traité de la mouvance de la Bretagne*. A Nantes, chez Jacques Mareschal, seul imprimeur de Sa Majesté. MDCCXII. » — Le privilège est du 9 août 1711. Lobineau n'a point mis son nom à ce livre ; un ami est censé répondre en son nom.

(3) Ce « Supplément » n'est autre chose qu'un troisième volume de l'*Histoire de Bretagne*, rempli d'actes, de pièces, de dissertations, que Lobineau comptait toujours publier.

(4) *Locande*, de l'italien *locanda*, chambre à louer et, par conséquent, non occupée. Les *locandes* sont donc précisément des cases vides dans le cerveau.

(5) Je n'ai pu découvrir d'autre mention du « baume Mazarin » : avis aux médecins, pharmaciens et droguistes érudits.

(6) *Pariette* semble avoir été quelque fonctionnaire de la chancellerie, dont le nom se lisait souvent sur les lettres de provisions.





V.

DOM LOBINEAU A DOM MONTFAUCON (1)

(Rennes, 22 août 1825)



P. C.

Rennes, 22 août 1725.

Mon Reverend Pere, si la personne qui s'est adressée à V. R. pour avoir l'histoire des *Saints de Bretagne* (2) se contente de l'avoir en blanc (3), on en trouvera quelques exemplaires chez Billot, libraire de la rue de la Harpe ; mais si on vouloit cette histoire reliée, il la faudroit demander ici, au Palais, chez la veuve Garnier ou ses associez, qui ne vendent ici ce livre que relié, pour le prix de douze francs.

Je ne manquerai pas, mon Reverend Pere, de faire attention à tout ce qui pourra contribuer à enrichir le nouveau recueil que vous meditez (4). Je ne sache rien de plus utile dans ces provinces, pour vostre plan, que les peintures à destrempe qui sont sur les voûtes de l'église de Saint-Aubin d'Angers, qui est la plus ancienne qu'on voie dans cette ville. Mais, j'ai bien peur que quelque barbouilleur zélé n'ait fait passer la brosse sur ces anciennes peintures (5), que j'ai veues autrefois et copiées en partie, et qui furent curieuse-

ment observées par feu M. l'abbé de Louvois (6), conduit alors par des gens qui ne le laissoient pas s'amuser à des niaiseries gothiques.

Je suis avec respect, mon Reverend Pere, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

Fr. G. A. LOBINEAU.

NOTES

(1) L'original de cette lettre m'appartient. — Dom Bernard de Montfaucon, né en 1665, mort en 1741; l'un des plus illustres érudits de la Congrégation de Saint-Maur.

(2) Le titre exact de cet ouvrage est : « *Les Vies des Saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province, par Dom Gui-Alexis Lobineau...* A Rennes, par la Compagnie des Imprimeurs-Libraires. M DCC XXV. » In-folio.

(3) « En blanc » — en feuilles, non broché, tout au moins sans reliure, sans couverture quelconque.

(4) Les *Monuments de la Monarchie française*, publiés quatre ans plus tard (1729) par D. Montfaucon, en 5 volumes in-folio.

(5) Les Vandales, barbouilleurs et ravageurs, sont de tous les temps; mettons-les donc dans la litanie, comme jadis les Normands : *A Vandalorum furore libera nos, Domine !*

(6) Camille Le Tellier, dit l'abbé de Louvois, fils du fameux Louvois; né en 1675, instruit par les meilleurs maîtres, renommé pour l'étendue de ses connaissances, pour sa science et pour son goût; reçu à l'Académie française en 1706, à celle des Inscriptions en 1708; mort en 1718.





TABLE



RELATION DE LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

	Pages.
Le monument de dom Lobineau.....	3
La cérémonie d'inauguration.....	10



ÉLOGE HISTORIQUE DE DOM LOBINEAU

Eloge prononcé, le 3 mai 1886, par M. Arthur de la Borderie.....	25
Acte de baptême de Lobineau.....	68
Inscription murale dans l'église de Saint-Jacut.....	69



BANQUET ET DISCOURS

Allocution de M. L. Decombe, président de la <i>Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine</i>	73
Allocution de M. H. Lemeignen, délégué de la <i>Société Archéologique de la Loire-Inférieure</i>	74

Allocution de M. L. Prud'homme, trésorier de la <i>Société Archéologique des Côtes-du-Nord</i>	77
Discours de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc.....	80
Toast et allocution de M. Peigné, directeur de l' <i>Union libérale</i> , au nom de la presse.....	90
Réponse de M. Arthur de la Borderie.....	92
<i>Dom Lobineau, historien de la Bretagne</i> , poésie par M. Joseph Rousse.	95



LETTRES INÉDITES DE DOM LOBINEAU

Avertissement.....	99
I. — 1704, 18 mars, Paris. — A M. DE LA TULLAYE, <i>procureur-général à la Chambre des Comptes de Bretagne</i>	101
II. — 1708, 3 octobre, Rennes. — A DOM SIMON BOUGIS, <i>supérieur-général de la Congrégation de Saint-Maur</i>	105
III. — 1712, 3 mars, Rennes. — A M. DE LA TULLAYE.....	114
IV. — 1712, 27 mars, Rennes. — AU MÊME.....	116
V. — 1725, 22 août, Rennes. — A DOM BERNARD DE MONTFAUCON.	119



ACHEVÉ D'IMPRIMER

A SAINT-BRIEUC

PAR

L. PRUD'HOMME

POUR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

LE X^e JOUR D'AOUT

M. DCCC. LXXXVI



